

Il nous faut un boulevard!

Décès de Mme A. Gauthier

Les funérailles ont eu lieu hier matin en la cathédrale

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Anthime Gauthier, née Cordelia Bertrand, survenue dimanche matin à l'âge de 63 ans après une courte maladie.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles Mmes Elzéar Lande de Huntingdon, Cécil McPherson de Central Patricia, Ont., Léo Smith de Malone; Mlles Diane et Jeannette et un fils, M. Robert Gauthier; ses sœurs, Mmes Arthur St-Onge d'Ottawa, Gustave de Valleyfield; ses frères, MM. Georges, René et Armand de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin en la cathédrale de Valleyfield au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Downs et le service chanté par M. l'abbé Orphée Bayard, assisté de MM. les abbés Jeannotte et Charlebois.

Pour la centième fois, le Conseil de la Cité redemande la construction du boulevard Valleyfield-Montréal pour faciliter le transport et attirer chez nous des industries nouvelles

M. l'échevin Dumouchel du quartier Bellerive a attiré de nouveau l'attention de nos édiles sur la construction du boulevard Valleyfield-Montréal et a fait adopter à l'adresse du député provincial une résolution sollicitant le gouvernement provincial de commencer au plus tôt les travaux de cette artère qui faciliterait au centuple le transport routier.

M. l'échevin Langevin a fait une remarque très juste en marge de la résolution de M. Dumouchel: "J'ai rencontré récemment un industriel montréalais qui vient d'établir son industrie à St-Jean parce qu'il trouvait cette cité plus accessible que la nôtre; en effet, on peut faire le trajet St-Jean-Montréal en trente minutes sur une belle route." "Je comprends qu'il y a d'autres raisons," de dire M. Langevin, "mais tout de même la construction du boulevard s'impose."

Le Conseil a adopté cette résolution à son assemblée d'hier soir: **ATTENDU** que ce Conseil est informé que plusieurs manufacturiers ont refusé de venir s'établir à Valleyfield parce que la route No. 3 entre Montréal et Valleyfield était trop tortueuse et dangereuse; et présentant maints inconvénients;

ATTENDU que pour ces raisons le Boulevard Salaberry est une nécessité et que le travail de construction de ce Boulevard est urgent et devrait être commencé au plus tôt par le Gouvernement Provincial, suivant un parcours laissé à sa discrétion, soit le bord de l'eau, soit le long du canal, soit par le Saraillé.

QUE demande soit faite au Gouvernement Provincial de bien vouloir commencer l'exécution de ces travaux dans le plus court délai possible, et que copie de la présente résolution soit envoyée à l'Hon. Ministre de la Voirie et à M. Delpha Sauvé, M.P.P.

On taxera à \$500 les magasins à chaînes

On amènera le règlement No 349 pour l'imposition des taxes professionnelles, mobilières et d'affaires — Plusieurs magasins de la cité seront frappés par cette taxe et l'on prévoit la fermeture de quelques uns d'entre eux, tels que J.-B. Lefebvre et Dominion Stores

Les magasins à chaînes de Salaberry de Valleyfield n'auront pas la vie facile! En effet, nos échevins ont adopté en première lecture le règlement no 348 pour amender le règlement no 349 concernant l'imposition des taxes professionnelles, mobilières et d'affaires.

Les magasins à chaînes devront verser dorénavant au trésor municipal la somme de \$500 s'ils veulent continuer leur commerce dans les limites de la cité.

Il a été ordonné et statué que les chiffres \$300 soient remplacés par les chiffres \$500 concernant les taxes de magasins à chaînes; les magasins de sous-vêtements, bas et

corsets devront payer la somme de \$20; les pharmacies comprenant remèdes, médecines patentées, bandages, instruments de chirurgie et remplissant les prescriptions, la somme de \$50; les pharmacies comme ci-dessus vendant des articles de toilette, une taxe additionnelle de \$10; les pharmacies comme ci-dessus, vendant des cigares et cigarettes, une taxe additionnelle de \$10; les pharmacies comme ci-dessus vendant des bonbons, de la crème à la glace, des liqueurs, une taxe additionnelle de \$15.

Tels sont les principaux amendements de ce nouveau règlement qui entrera en vigueur quinze jours après sa publication.

\$200 pour une licence de commerce aux étrangers

Pour toute personne, société, compagnie ou corporation colportant, sollicitant ou vendant sur catalogue, échantillon ou autrement

Le Conseil de Salaberry de Valleyfield a adopté la première lecture du règlement no 385 concernant l'imposition d'une licence de commerce aux étrangers de \$200 qui peuvent colporter ou solliciter sur catalogue échantillon ou autrement dans les limites de la cité.

Ceux qui ne se conforment pas à ce règlement seront passibles d'une amende de \$40 et si l'infraction se continue l'étranger sera passible d'une répétée pour chaque jour additionnel de l'infraction.

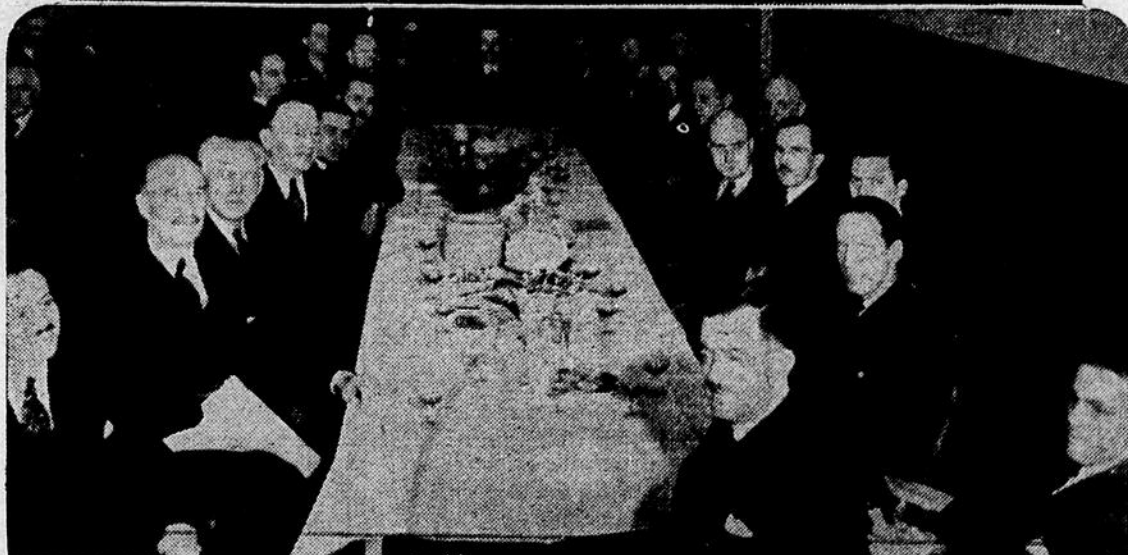
Le but de nos édiles en édictant un tel règlement est de protéger les petits commerçants locaux et la population qui se laisse souvent prendre par des trucs de vendeur sans scrupule.

Voici le texte du règlement no 385: Conformément à l'article 469, paragraphe 12, de la Loi des Cités et Villes, Chapitre 102, S.R.Q. 1925, il est décrété, ordonné et statué par le Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield:

10—Interprétation: Le mot "personne" partout où il se rencontrera seul dans le présent règlement, signifiera: firme, syndicat, société, compagnie ou corporation.

20—Autorisation et Permis: Nulle personne, syndicat, société ou corporation ci-après mentionnés, et ne résidant pas ou n'ayant pas son siège d'affaires dans les limites de (Suite à la page 4)

Réception au Club Salaberry



La Cité de Salaberry-de-Valleyfield et les Chambres de Commerce ont reçu samedi dernier M. Andy Wishart, président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada et une délégation de la jeune Chambre de Montréal. Dans la photo du haut, on remarque de gauche à droite, 1ère rangée: MM. Antoine Desmarais, président de la Chambre des Jeunes de Montréal, Andy Wishart, président de l'organisa-

tion nationale, Son Honneur le Maire J.-A. Larin, Arthur Sullivan, président de la réception, Arthur Campbell, secrétaire national et Raymond-A. Robic, propagandiste général de l'enseignement technique dans la Province de Québec; 2ème rangée: M. l'échevin Formosa Brisebois, MM. Lionel Perron, président de la Chambre des Jeunes de Valleyfield, Gérard Boudrias (Suite à la page 16)

Les tisserands regagnent promptement leur travail

Après une grève de douze heures à la Valleyfield Silk Mills, mardi soir et mercredi matin, à cause d'une augmentation du nombre de métiers

Une vingtaine de tisserands de l'industrie locale "Valleyfield Silk Mills" ont fait une courte grève de douze heures, mardi soir et mercredi matin, à cause du trop grand nombre de métiers qu'on voulait leur donner au même salaire.

Les tisserands ont refusé de travailler à leur métier à huit heures mardi soir et la grève aurait pris des proportions générales si on n'était parvenu à une entente au courant de l'avant-midi de mercredi.

En effet, les tisserands manquant, on pouvait difficilement fabriquer les tissus pour le travail de certains autres départements.

Nous avons appris que la direction de la Valleyfield Silk Mills voulait imposer au même salaire un plus grand nombre de métiers aux tisserands qui s'opposèrent à donner une plus grande somme de travail aux mêmes conditions.

Après quelques heures de délibération, mercredi matin, il fut convenu entre les grévistes et la direction que les tisserands n'auraient pas un plus grand nombre de métiers.

Mercredi midi, tout entraînait dans l'ordre et chacun vague à ses occupations tout comme précédemment.

Chronique de Ste-Martine

Les cours post scolaires sont terminés à Ste-Martine depuis le 10 mars

Cours Post-scolaires:

Les paroisses de Sherrington, St-Edouard, St-Etienne, Ste-Barbe et St-Antoine avaient eu l'avantage d'avoir quinze jours de cours post-scolaires dans le mois de décembre dernier.

Une deuxième série de ces mêmes cours s'est terminée vendredi le 10 courant. Les paroisses qui en bénéficieront furent celles de Laprairie, St-Constant, St-Urbain et St-Stanislas. Voici quels furent les cours enseignés à notre jeunesse rurale et le nom des professeurs attirés à ces cours:

Caisses Populaires.—

Coopération. Cours donnés par le Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine, M. N. April.

Contrôle Laitier.—

Soins des petits séparateurs. Régléments et lois; soins de la crème pour la fabrication du beurre. Organisation de beurrieres Coopératives. Cours donnés par l'Inspecteur J.-C. Toupin.

Elevage des volailles. Elevage des dindons. Elevage des oies et des canards. Cours donnés par l'Instructeur Avicole, M. Crevier.

Egouttement. Rotation. Cours donnés par l'Agronome J.-L. Pelletier.

Elevage des porcs, Ventilation.

Cours donnés par l'Agronome Gérard Lagacé.

Elevage et Alimentation du Veau. Elevage et Alimentation de la vache. Cours donnés par l'Agronome Eugène Vermette.

Culture fruitière. Culture maraîchère. Cercles de Jeunes. Cours donnés par l'Agronome G. Ampleman.

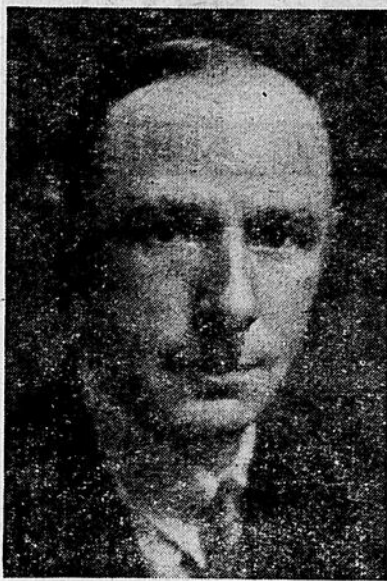
Elevage du Cheval. Plantes. Racines. Cours donnés par S. Gosselin, Agronome, Mais. Semences et céréales.

Engrais. Prairies. Pâturage. Cours donnés par l'Agronome Yvan Ménard.

Soins du lait. Hygiène de la Vacherie. Epreuves du lait. Cours donnés par M. Charles Bonin.

Félicitations ceux et celles de notre jeunesse rurale qui ont su comprendre l'importance de ces cours et s'imposer le devoir de les suivre. Noble effort! que nos jeunes désireux de se perfectionner, savent faire pour compléter leurs connaissances agricoles et par là s'intéresser d'avantage à la terre de laquelle ils sauront tirer plus facilement profit tout en se passionnant d'avantage pour leur belle profession d'agriculteur.

PROFESSEUR AVICOLE



M. LUCIEN CREVIER, professeur avicole à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Ste-Martine depuis un grand nombre d'années.

Assemblée du Cercle des Fermières

Cercle des Fermières.

Mercredi, le 8 mars eut lieu à l'Ecole Classico-Ménagère de Ste-Martine l'assemblée des fermières sous la présidence de la Rév. Soeur Supérieure et de la présidente du Cercle, Mme Ovide Lemieux. Au cours de l'assemblée l'attention des membres fut particulièrement retenue par un intéressant concours de sandwich comprenant sandwich roulés, rubans et damiers.

Ce concours fut jugé par Mme la maîtresse et Mme April et distribution de prix fut faite à neuf concurrentes. Le prix de présence fut gagné par la présidente Mme Lemieux.

Une démonstration intéressante fut faite par l'institutrice du cours d'art culinaire, sur le glaçage et la décoration d'un gâteau éponge.

Le concours de la prochaine assemblée sera un tricot de laine pour lequel il y aura encore \$4 distribués en prix en plus du prix de présence.

Toutes les dames fermières se laissèrent enchantées de leur réunion et du bienveillant accueil des religieuses.

Mme la secrétaire vient de recevoir du Chef de l'enseignement domestique du Ministère de l'Agriculture, 18 volumes qui seront donnés en prix aux demoiselles qui suivent les cours de tissage de trois semaines donnés du 19 au 26 janvier. Ce sont d'intéressants volumes à relire de luxe et traitant d'une manière complète de l'art de tisser et présentant quantité de modèles très intéressants.

Punitions: J. Boyle, Forget, Hingston.

Deuxième période

2—Ormstown: Hingston 3.45

3—Ormstown: Prevost (Cherrier) 4.10

5—Dewittville: B. Boyle 7.00

6—Dewittville: J. Tillotson (J. Boyle) 12.20

7—Ormstown: E. Legault (G. Legault, Cartier) 13.00

Punition: Hingston.

Troisième période

8—Ormstown: Cherrier (G. Legault) 2.15

9—Dewittville: J. Boyle (B. Boyle) 8.15

10—Dewittville: Murphy (J. Tillotson) 9.10

Punition: Murphy.

Dewittville rencontrera le Brysonville cette semaine.

La diphtérie

De l'Unité Sanitaire des Comtés de Château-guay-Huntingdon

Comme beaucoup d'autres maladies infectieuses, la diphtérie d'après la plupart des auteurs, est particulièrement fréquente dans les milieux pauvres et surpeuplés. Il faut aussi envisager la possibilité de l'action de certains facteurs saisonniers et météorologiques malheureusement mal-déterminés.

Le rôle de l'école dans la propagation de la diphtérie est certain et important. En étudiant les dernières épidémies de diphtérie, on constate que le foyer de l'épidémie se trouve toujours chez les enfants d'âge scolaire; la maladie paraît se propager des écoliers aux enfants

plus jeunes; elles n'atteignent plus comme autrefois ces derniers avec prédilection; de là vient sans doute, avec la fréquence plus grande des angines diphtériques, la rareté plus grande de la diphtérie laryngée.

Dans les conditions actuelles, la prophylaxie de la diphtérie présente encore de grandes difficultés. Le mode de prophylaxie qui a le plus de portée, parce qu'il s'attaque à la cause même du mal, est la vaccination préventive active, complétée par l'immunisation passive au moyen de sérum.

La vaccination préventive devrait réussir à protéger la masse des enfants réceptifs et à enrayer la marche des épidémies: elle devrait même enrayer et éteindre les foyers d'infection.

Dr J.-A. Patenaude, méd. hyg., Ste-Martine.

Chez nos PROFESSIONNELS et HOMMES D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Sils construits en blocs—Tuyaux en ciment.

Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Saintonge - Lespérance

AVOCATS

M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.

64, Ste-Sécle Valleyfield
Téléphone 500.

George A. Meloche, B.A., AVOCAT

111, Champlain,
Tél. 691
VALLEYFIELD

Lionel Cossette, L.L.L.

Cossette & Cossette,

Jean-Paul Cossette, L.L.L.

Avocats VALLEYFIELD

Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 42.

Docteur

AIME LEDUC,
VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.

46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,

rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien

412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)

ARPENTEUR GEOMETRE

Valleyfield, P.Q.

Téléphone 401, Casier 124

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE

Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"

Tél. 146, 23, Jacques-Cartier

VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE

licencié et agréé

(Chartered accountant,

Consultations pratiques en matières Commerciales et financières.

425, Avenue Viger
MONTREAL

Robert Besner,

NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,

Résidence: 62, rue Ste-Cécile,

Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Les Cercles d'Agriculteurs

Il y aura d'ici quelques temps organisation de Cercles d'Agriculteurs. L'assemblée des Agronomes sera tenue prochainement à l'Ecole d'Agriculture pour étudier les nouvelles bases de cette organisation.

Cinéma.

A tous les vendredis soirs une séance de cinéma est offerte au public dans la salle paroissiale de Ste-Martine. Films récréatifs et éducatifs y sont déroulés à la satisfaction des assistants. Dernièrement on a pu voir le film de Ste-Thérèse de Lisieux dans les principes phases de sa vie.

Le Couvoir de Ste-Martine est depuis le début de février en pleine opération. A date il y a déjà 50,000 poulets de vendus. Le couvoir a également reçu des commandes pour une forte quantité de dindonneaux d'un jour, livrables vers la fin d'avril, en mai, en juin et en juillet.

D'après les renseignements pris auprès du gérant du couvoir de Ste-Martine, les cultivateurs peuvent encore se procurer de bon poussins de la race Plymouth Rock barrée pour la première quinzaine de mai. Il se produit régulièrement à ce couvoir deux éclosions par semaine et ce pendant toute la saison d'incubation de la fin de février au début de juin. Les intéressés de cet élevage auraient intérêt à communiquer dès à présent avec le couvoir pour se procurer leur commande.

Nous avons été à même de constater de visu la qualité des poussins produits à ce couvoir et nous engageons les cultivateurs de la région à visiter cette installation et à puiser sur place de précieux renseignements qui les aideront à s'assurer une plus forte et meilleure production dans cette branche importante de l'agriculture.

Les résultats des joutes à Ormstown

Le Brysonville élimine le Franklin lors des parties de détail vendredi

Brysonville (6) Franklin (4)
Nussey.....but S. Porter
Chadsey.....défense H. McAdam
Smith.....défense Barrington
Campbell.....centre Bryson
Bradley.....aile G. McAdam
M. McGee.....aile Mulhern
Brysonville Subs.: L. McGee, Cullen, Lasalle, Cairns.
Franklin Subs.: W. Porter, Goldie, Arquette, French.

Première période

1—Brysonville: M. McGee ... 7.20

2—Franklin: G. McAdam ... 9.00

Aucune punition.

Deuxième période

3—Brysonville: L. McGee

(Campbell, Bradley) 10.00

Punition: Campbell.

Troisième période

4—Brysonville: Campbell

(Smith) 5.20

Période supplémentaire

5—Brysonville: Cullen

(Lasalle) 1.56

6—Brysonville: Campbell

(Bradley) 9.27

Dans la deuxième joute, vendredi

soir, l'équipe du village d'Ormstown

a subi une défaite par 6-4.

Ormstown (4) Dewittville (6)

Blanchette.....but W. Tillotson

Hingston.....défense B. Boyle

Forget.....défense McCaig

E. Legault.....centre J. Tillotson

Cartier.....aile Murphy

G. Legault.....aile J. Boyle

Ormstown Subs.: R. Legault, Prevost, Cherrier.

Dewittville Subs.: Moore, McGlintock, H. Oulmet, G. Oulmet.

Première période

1—Dewittville: J. Tillotson

(B. Boyle) 3.00

REDACTION
ADMINISTRATION
83, St-Jean-Baptiste
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de VALLEYFIELD

D'INTERET

local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 3, No 44

Jeudi, le 30 mars, 1939

La Cité devra emprunter \$30,000

Les circonstances particulières de la crise du chômage ont obligé la Cité de Salaberry-de-Valleyfield à entreprendre, en 1938, des travaux dans le but humanitaire de procurer de l'ouvrage et des revenus à ceux qui se trouvaient sans emploi

POUR PAYER LA DETTE FLOTTANTE

La Corporation de la Cité de Salaberry de Valleyfield effectuera sous peu un emprunt au moyen d'obligations jusqu'à concurrence de la somme de \$30,000 aux fins de payer la dette flottante de la cité contractée en 1938 pour des travaux de chômage aux fins de procurer des revenus à ceux qui se trouvaient sans emploi.

La Corporation ne peut payer cette dette flottante à même ses revenus ordinaires à moins d'imposer une nouvelle taxe qui serait un fardeau considérable pour tous les contribuables.

Le présent règlement d'emprunt ne requerra pas l'approbation des électeurs-proprétaires tel qu'édicte par le dernier bill de la cité à la législature provinciale et entrera en vigueur aussitôt qu'il aura été approuvé par la Commission Municipale de Québec.

Ce règlement porte le numéro 383 et les obligations seront de la dénomination de \$500 ou \$1,000 et datées du premier jour de mai.

Voici le texte du règlement:
Province de Québec
District de Beauharnois.

Cité de Salaberry de Valleyfield
REGLEMENT No 383

Pour emprunter une somme de \$30,000.00 pour payer la dette flottante de la cité contractée en 1938.

ATTENDU que les circonstances

particulières de la crise du chômage ont obligé la cité de Salaberry de Valleyfield à entreprendre, en 1938, des travaux dans le but humanitaire de procurer de l'ouvrage et des revenus à ceux qui se trouvaient sans emploi;

ATTENDU que cette même crise a rendu la perception des taxes très difficile, et que les recettes sur lesquelles comptait la cité ont considérablement diminué;

ATTENDU, de plus, que la cité s'est vue obligée de porter secours aux familles pauvres, et qu'elle a, de ce fait seulement, déboursé une somme de dix mille quatre cents dollars;

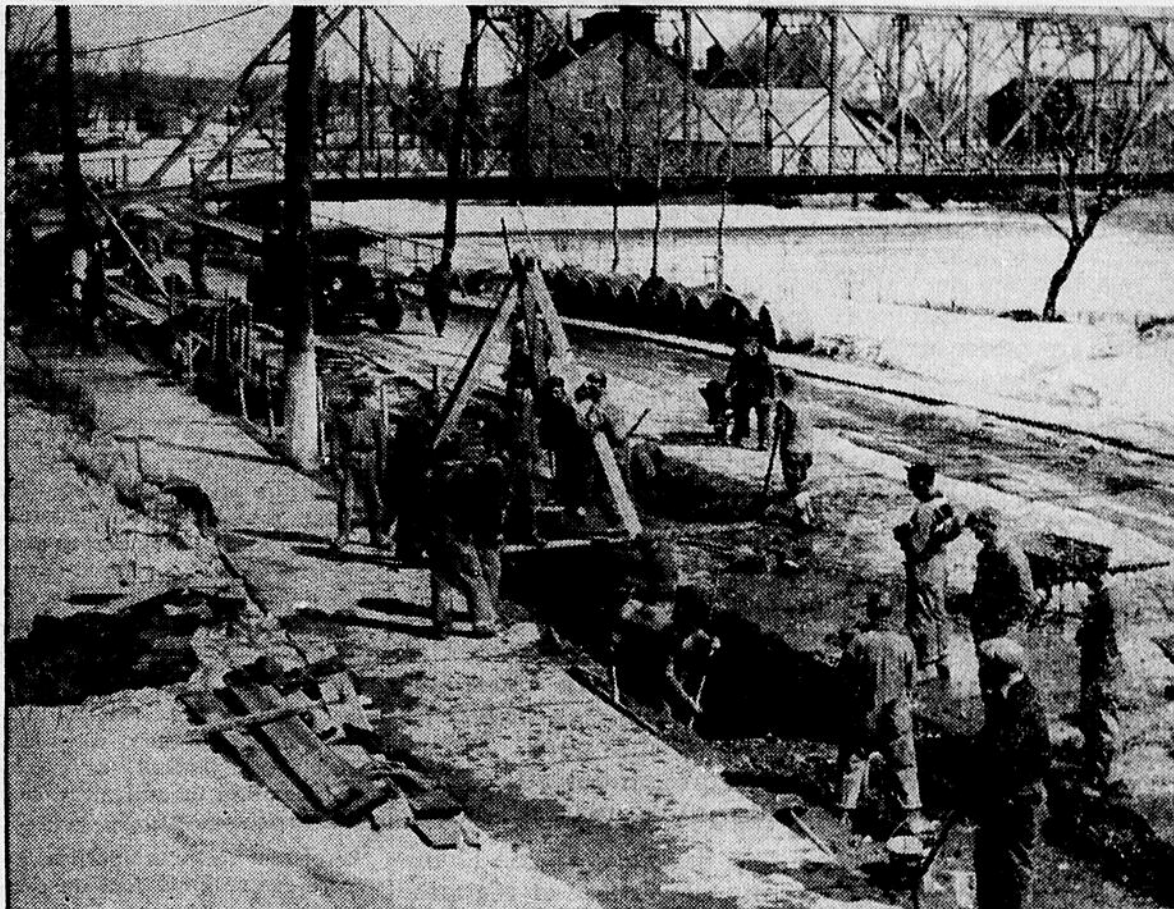
ATTENDU que, pour ces causes, ladite Cité a contracté une dette flottante de trente mille piastres \$30,000.00, pour l'exercice financier pour l'année 1938, somme qu'elle ne peut payer avec ses revenus ordinaires annuels, à moins d'imposer une taxe qui serait un fardeau trop considérable pour les contribuables; et, qu'en conséquence, il devient nécessaire de recourir à un emprunt;

A CES CAUSES, le règlement suivant a été passé et adopté, et le Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield ordonne et décrète ce qui suit:

1o—La Corporation de la Cité de Salaberry de Valleyfield est autorisée à effectuer un emprunt au

(Suite à la page 11)

UN SPECTACLE COUTUMIER DANS NOTRE PROVINCE



Depuis quelques années, nous ne pouvons traverser un village ou une cité de notre province sans que nous voyons des travaux de chômage entrepris dans le but de donner de l'emploi à nos sans-travail.

—Photogravure La Gazette
La ville de Huntingdon profite de ce plan pour faire effectuer certaines réparations dans son système d'égouts sur la rue Châteauguay.

vé le lendemain, 22 décembre, par le lieutenant-gouverneur.

Une lettre a donc été immédiatement adressée à M. Duplessis, premier ministre, dans laquelle, non seulement la Fédération proteste contre une manière de décréter créant une obligation en même temps qu'elle fournit aux intéressés le moyen de s'y soustraire, mais demande avec instance au gouvernement de rescinder ce décret, afin que les institutrices qui enseignent dans les municipalités des cités et villes puissent de nouveau bénéficier de la Loi des salaires raisonnables.

Le Comité catholique a également été saisi de cette demande, dans une lettre adressée à son président, M. Delage, par laquelle la Fédération prie respectueusement la plus haute autorité scolaire de la province de bien vouloir intervenir en sa faveur. La même demande a été faite au ministère du Travail, lequel est, constitutionnellement, l'arbitre de ces problèmes.

Les Braves au Garden

Joutes d'exhibition à Boston

Les Braves de Valleyfield termineront officiellement les activités du hockey à Boston, les 8 et 9 avril, alors qu'ils donneront deux joutes d'exhibition avec les Olympics au Boston Garden.

La plupart des Braves seront de l'équipe pour cette randonnée de Pâques et tout indique que plusieurs amateurs locaux accompagneront le club pour assister une dernière fois aux activités des Braves.

On disputerait à Valleyfield le championnat provincial

Les plus grandes régates de la province auraient lieu à Valleyfield au cours de l'été et les directeurs auraient choisi la Baie St-François pour le championnat provincial

Qui aurait prévu, il y a deux ans, que Valleyfield pouvait devenir le centre nautique par excellence de la Province de Québec? Qui aurait pensé que la Baie St-François donnerait le spectacle des concours et des courses pour le championnat de la Province de Québec.

Et pourtant, s'il en faut en croire, les directeurs de l'association nautique du Québec, Valleyfield pourrait avoir ses championnats si les autorités concernées consentent à faire nettoyer la baie pour les régates de cet été.

Rien de surprenant alors que les officiers du Club Nautique de Valleyfield fassent démarches sur démarches auprès des autorités municipales et fédérales pour obtenir les octrois nécessaires à ce nettoyage de notre grand bassin naturel qui forme la site idéal pour la tenue des régates.

Les directeurs de l'association nautique tiendront sous peu une assemblée pour décider de l'endroit du championnat et il est à souhaiter que les autorités donnent une réponse définitive à nos organisateurs nautiques pour se guider dans les délibérations.

Valleyfield mérite tout autant que les autres cités de la province un championnat nautique. Ce serait de l'excellente publicité tout à l'avantage de notre ville, puisque nous

aurions la visite de sportifs qui peuvent se payer le luxe de dépenser beaucoup chez nous tout en y trouvant un centre de récréation et de repos.

REMERCIEMENTS

La famille de feu Israël Robidoux remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Israël Robidoux soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

REMERCIEMENTS

M. Pierre Trépanier et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur marque de reconnaissance, soit par offrande de messe, bouquets spirituels, fleurs ou télégrammes de sympathie.

CHEZ LES INSTITUTRICES RURALES

L'exécutif de la F.C.I.R. se réunit d'urgence à Québec

Vif désappointement chez les institutrices rurales — L'arrêté ministériel qui en est cause — La Fédération considère ce décret comme une injustice — Se moque-t-on des institutrices ?

L'exécutif fédéral de l'A.C.I.R., s'est réuni d'urgence à Québec le 18 mars dernier afin de considérer la situation faite aux institutrices rurales enseignant dans les municipalités des cités et villes par l'arrêté ministériel No 2652, paru dans la Gazette Officielle du 4 mars dernier.

En vertu de ce décret, toutes les commissions scolaires des cités et villes seront déliées de l'obligation que leur créait la catégorie V de l'ordonnance no 4, à condition d'en faire la demande après adoption d'une résolution à la majorité de leurs membres.

Cette ordonnance no 4 fixait un salaire minimum légal de \$400 par an en faveur de toutes les institutrices des cités et villes. Un groupe imposant des membres de la Fédération se trouve ainsi lésé, attendu que les commissions scolaires intéressées qui ont, suivant les allégués contenus dans le préambule du décret, fait une grande pression dans ce sens auprès du gouverne-

ment, vont s'empresse de prendre les mesures nécessaires mises à leur disposition pour se soustraire à l'ordonnance.

La Fédération, qui avait toujours considéré l'ordonnance no 4 (catégorie V, paragraphe 1) comme un grand progrès, attendu qu'elle constituait la seule réglementation en faveur des institutrices dans cette province, ne peut se contenter de déplorer cette décision du conseil de l'exécutif provincial, si contraire à ce qu'avaient laissé entendre aux institutrices les déclarations antérieurement faites aux déléguées de notre Association professionnelle par M. Albiny Paquette, et la correspondance échangée avec l'Office des salaires raisonnables le 16 février dernier, au sujet de l'extension de l'ordonnance no 4 à toute la province. Rien ne nous faisait donc pressentir cette mesure et, cependant, l'arrêté ministériel, s'il ne fut publié que le 4 mars dans la Gazette Officielle, avait été passé dès le 21 décembre 1938 et approu-

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 30 mars, 1939

La Circulaire Hebdomadaire

La Gazette de Valleyfield introduit, cette semaine, une innovation publicitaire dans la province de Québec par son édition spéciale La Circulaire Hebdomadaire que toute la population recevra au cours de la journée de vendredi.

La Gazette de Valleyfield est le seul journal français à tenter ce nouveau genre de publicité qui doublera la valeur de l'annonce locale.

N'est-il pas juste, en effet, que nos marchands reçoivent la plus grande attention de la part des acheteurs réguliers ou possibles afin de maintenir et développer leur commerce dans l'intérêt particulier et général.

Il est reconnu que le journal est le meilleur médium de publicité pour une maison de commerce; aussi se dépense-t-il annuellement des sommes fabuleuses pour attirer l'attention du public sur tel ou tel produit.

La Circulaire Hebdomadaire contribuera dans une large mesure au développement du commerce local et incitera les gens de chez nous à acheter chez nous. Tel est le but de cette innovation publicitaire qui devrait recevoir le meilleur accueil de la population et des marchands.

S'il est vrai que la répétition des actes forme l'habitude, on peut ajouter que l'annonce répétée et régulière drainera inévitablement le flot des acheteurs dans les maisons de commerce qui soignent le plus leur publicité.

Dans La Circulaire Hebdomadaire, on y lira de nouveau les annonces parues dans l'édition régulière du journal La Gazette de Valleyfield. Bon gré, mal gré, on lira l'annonce!

Détail intéressant de cette innovation, il n'en coûtera au marchand que le prix de l'annonce régulière dans la journal pour la publication des deux annonces.

Il suffit de donner son annonce à La Gazette de Valleyfield pour qu'elle soit publiée dans La Circulaire Hebdomadaire sans aucune charge additionnelle.

Tandis que notre journal est distribué les jeudi soir et vendredi matin, La Circulaire Hebdomadaire atteindra toutes les maisons dans l'après-midi du vendredi et le service sera assuré par des garçons de livraison.

Il faudra donc surveiller attentivement cette circulaire hebdomadaire car elle ne renfermera que des annonces locales données par de marchands locaux.

La Gazette de Valleyfield et La Circulaire Hebdomadaire ne désirent rien autre chose que le développement et les progrès de la Cité.

Un peu de courtoisie, MM. les automobilistes

"Ralentissez, n'éclaboussez pas", est le conseil qu'on lance aujourd'hui aux automobilistes, un peu partout.

Cette recommandation est apportée à l'occasion du dégel qui transforme en étangs et rivières nos rues et nos routes. Beaucoup d'automobilistes oublient qu'en passant à toute vitesse près d'un piéton, ils peuvent fort bien l'éclabousser jusque sur le trottoir, car l'eau gicle à une distance considérable sous les roues virant rapidement.

Les chauffeurs devraient s'efforcer d'user de la plus attentive courtoisie à cette saison de l'année. Même quand un piéton est sur la chaussée, on doit prendre garde de ne pas l'éclabousser, car il est actuellement fort difficile pour lui de traverser la rue.

Naturellement, il n'y a aucune excuse qui vaille pour un automobiliste qui, par son manque d'attention, lance de l'eau boueuse à un passant sur le trottoir.



Avez-vous peur, Monsieur?

\$200. pour une licence de...

(Suite de la 1ère page)

La cité de Salaberry de Valleyfield, ne pourra y faire commerce ou des affaires sans y avoir été autorisés au moyen d'un permis, et sans avoir payé pour tel permis un droit annuel sujet aux définitions, conditions et restrictions contenues dans le présent règlement et fixé comme suit, savoir:

Sur toute personne, société, compagnie ou corporation, colportant, sollicitant ou vendant sur catalogue, échantillon ou autrement, deux cents piastres—\$200.00.

Le présent règlement ne peut atteindre que ceux qui font du commerce ou des affaires dans la municipalité et non ceux qui exercent un art, métier ou profession.

30—Quiconque contreviendra à quelque-une des dispositions du présent règlement sera passible d'une amende, avec ou sans frais, et à défaut du paiement immédiat de ladite amende et des frais, selon le cas, d'un emprisonnement. La dite amende n'excèdera pas \$40.00 et l'emprisonnement ne sera pas pour une période de plus de soixante jours, ledit emprisonnement, cependant, devant cesser en tout temps avant l'expiration du terme fixé par la Cour, sur paiement de ladite amende ou de ladite amende et des frais, selon le cas, et si l'infraction se continue, le contrevenant sera passible de l'amende et de la pénalité ci-dessus édictées pour chaque jour durant lequel l'infraction se continuera.

Petites Annonces Classées Payables d'Avance

A VENDRE

KLEEREX—Pour les maladies de la peau. Guérit l'Exzéma, Psoriasis, Acne, Salt Rheum, Impetigo, dartres, pustules, démangeaison, échauffement. Donne un confort immédiat lorsque vous travaillez. En vente à 50c, \$1.00, \$2.00 et \$6.50 (médium ou fort). Procurez-vous en chez votre pharmacien.

LOGEMENT A LOUER—Beau grand logement situé sur la rue Victoria. Logement de huit pièces; hangar en arrière; galerie en avant de la maison. Commodités modernes. S'adresser à M. A. Rosen, 283, rue Victoria, tél. 234.

A LOUER—Bureaux à louer à l'Hôtel de Ville. S'adresser au Bureau du Greffier de la cité pour renseignements.

A LOUER OU A VENDRE—La résidence du Docteur Patenaude, à Howick, est à louer ou à vendre. Prière de s'adresser au docteur Patenaude, Beauharnois.

A VENDRE

Un Chevrolet sedan, modèle 1930, en bonne condition, batterie neuve, aussi chargeur de batterie 6 ampères. A vendre le plus tôt possible. S'adresser à: 16 rue Anderson, Bellerive, Tél. 771.

FERME A VENDRE

Ferme située près de la frontière sur la route No 4, Montréal-Malone, 76-4/100 arpents aux Etats-Unis et 101 arpents en Canada. Position excellente. La maison et les bâtiments extérieurs au Canada. Bon bois de sucre. Près des églises, écoles, magasins et crèmerie. Electricité Possession immédiate. S'adresser à A. W. Watson, Glenelg, Qué., Téléphone, Huntingdon, 642-s-15.

A VENDRE

A vendre 12 jalousies en parfaite condition et très propres seront vendus à un prix très bas, s'adresser à 355, Boulevard du Havre, Bellerive, Valleyfield.

A VENDRE

Outillage de boutique à viande en bonne condition. Sera vendu à un prix très modique. Pour informations, s'adresser à 158, rue St-Laurent, Valleyfield-Nord.

VERITABLE AUBAINE

Automobile à vendre

Un automobile "Chrysler" à vendre. Sedan très propre et en bonne condition. Pneus presque neufs. Mécanisme solide et en très bon ordre. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à 199, rue Victoria, Valleyfield.

ÊTES-VOUS MISÉRABLE LA MOITIÉ DU TEMPS?
Quand vous êtes tourmentée par les maux de tête, que votre travail ou votre nourriture vous laissent indifférente, c'est peut-être que les déchets empoisonnés obstruent votre système. Éliminez-les avec l'Eau Riga—de façon douce mais complète—et goûtez la santé et l'énergie. Demandez l'Eau Riga par son nom. Aussi la Limonade Riga... pour enfants et invalides.

Le Laxatif qui vous tient EN FORME

EAU PURGATIVE et LIMONADE RIGA

Un Spécial! Du Nouveau!

Nous donnerons UN POUSSIN

pour chaque achat de .50c à la

Pharmacie Perron
rue Victoria, Tél. 398

LA CONSTIPATION ÉPUISÉ

● Vous n'êtes jamais en train? Vous êtes toujours épuisée? Ne serait-ce pas parce que vous êtes "irrégulière"? Si cette paresse de votre intestin est due à votre alimentation qui ne contient pas le "volume" nécessaire à une évacuation "régulière," alors mangez chaque jour un peu de ALL-BRAN. Il aide à fournir le "volume" indispensable et il stimule, grâce à sa teneur en vitamines B₁, le tonique intestinal naturel. Mangez ALL-BRAN chaque jour comme céréale ou sous forme de délicieux muffins, buvez beaucoup d'eau et voyez si vous ne vous sentez pas une nouvelle personne.

ALL-BRAN STIMULE!

ALL-BRAN

STIMULE!

Kellogg's ALL-BRAN

UNE BEAUTE DE L'ECRAN



MAUREEN O'SULLIVAN, née en Irlande sur l'île d'Emerald, est venue à Hollywood recueillir les plus beaux succès. Elle figurera désormais aux côtés du Tarzan Johnny Weissmuller.

LES PROPOS DE ROSE-ANNE DES MARS

Avez-vous l'habitude de...?

Notre vie est un tissu d'habitudes. La trame en est-elle bonne... voilà l'important.

En beauté physique, de même qu'en beauté morale, il y a les bonnes et les mauvaises habitudes; dans quelle catégorie se placent les vôtres? Pourriez-vous répondre non en tous points au petit questionnaire suivant?

Frottez-vous vos yeux au point de les rougir, d'arracher vos cils et d'obliger des rides et fines lignes à faire leur apparition près des paupières?

Asséchez-vous votre épiderme en vous chauffant près du poêle, de la fournaise, du radiateur ou du foyer?

Malgré votre jeunesse un double menton commence-t-il à poindre parce que vous dormez sur un monceau d'oreillers?... A bas! les coussins! Les belles Japonaises sans rides dorment sur une planche! Sans en venir là baissez votre tête pour dormir, petite madame!

Laissez-vous respirer votre épiderme pendant la nuit en le nettoyant méticuleusement le soir, afin d'enlever poudre et fard qui bouchent les pores?

Le rouge ne tient-il pas sur vos lèvres parce que vous les mordillez?

Vos cheveux tombent-ils parce que vous les peignez de haut en bas, commençant toujours près du crâne plutôt que de l'extrémité?

Si vous avez malheureusement pris l'une ou l'autre de ces mauvaises habitudes, vite à l'oeuvre pour vous en corriger: votre belle apparence en sera tôt la bénéficiaire.

Quand un problème quelconque de beauté vous embarrasse ou vous intéresse, écrivez-moi, qu'il s'agisse des cheveux, de la taille ou de l'épiderme; je suis toujours heureuse de faire profiter de mon expérience celles qui y font appel.

Adressez toute correspondance à Rose-Anne des Mars, Boîte 163, Station H, Montréal.

Carnet Mondain

Mmes David Lynch et Burno, Mlles Anna Perron et M. Wilfrid Lemieux sont rentrés à Valleyfield, dimanche, après avoir voyagé en Floride durant un mois.

M. et Mme Roméo Pilon de Malone N.-Y., étaient les invités de M. et Mme Louis Loiselle, mercredi.

Mlle Freda Horgan recevait les membres de son club de bridge, dimanche soir.

Mlle Emma Lamothe est retournée à Montréal vendredi dernier. Pendant son séjour à Valleyfield, elle a été l'hôte de Mme Hervé Paré et de la famille Joseph Lafleur.

Mlle Noëlla Varei a passé la fin de semaine dans sa famille, à Laprairie.

Mlle Marie-Rose Larin est de retour de Montréal où elle a séjourné une quinzaine de jours.

Mme J.-Alexandre Legault a été, ces jours derniers l'invitée de sa mère, Mme R. Duckett, de Montréal. Mme Elzéar Brunet est actuellement en voyage à Montréal.

Mlle Simone Leduc a quitté Valleyfield dimanche après un séjour de plusieurs mois, dans sa famille.

Mlle Gilberte Ostiguy recevait mercredi soir les membres du Cercle d'Etude Charbonneau. Mlle Laurette Leduc présentait alors un travail sur le rôle de la famille, dans l'éducation. M. Médard Leduc, notaire, était l'invité d'honneur à cette réunion et a entretenu les membres d'une question régionaliste intéressante.

Mlles Gaétane et Cécile Lafleur sont à Montréal pour quelques jours. M. Albert Duren était de passage à Saint-Stanislas de Kotska, dimanche, chez ses parents.

M. Florian Jolicœur a passé quelques jours à Montréal, dans sa famille.

M. Achille Branchaud était en visite à Saranac Lake, au cours, de la semaine dernière, l'invité de M. Henri Lebrun.

Mme B. Bibaud est de retour d'un court voyage à Montréal.

M. et Mme J.-A. Lemieux ainsi que leurs enfants ont quitté Valleyfield samedi pour habiter St-Georges de Beauce.

Mlles Marguerite et Thérèse Vachon ont reçu les membres de leur club de bridge, jeudi soir.

Je me sens comm' neuf, propre, éclatant, Sultana m'a fait c'la dans un rien d'temps! (Polit vite et facilement)

MINE À POÊLE SULTANA

Liquide ou Pâte

LA MODE

PAR PATRICA DOW



LA GAZETTE DE VALLEYFIELD, Valleyfield, Qué.

Si vous désirez recevoir ce joli patron, veuillez envoyer .15c pour chaque patron avec votre NOM, votre ADRESSE, le NUMERO ET LES GRANDEURS DU PATRON désiré.

Patricia Dow Patterns, 206 W. 17th St. New-York, N.-Y.

Mlle White de New-York est actuellement l'hôte de sa soeur, Mme Michel Horgan.

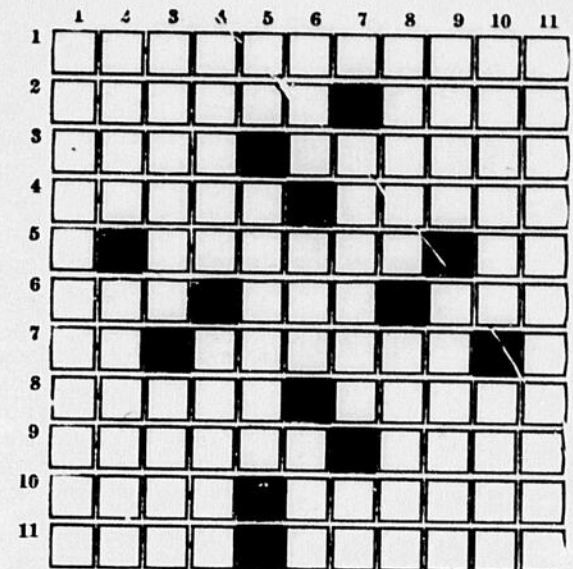
M. et Mme Louis-Philippe Godbout étaient en visite à Valleyfield dimanche.

M. Paul-Emile Duranleau était de passage à Montréal, dimanche.

LES MOTS CROISES

— DE —

La Gazette de Valleyfield



HORIZONTALEMENT

- 1.—Substance capable de favoriser la sécrétion lactée.
- 2.—Fabriquer dans une usine. — Hardis, audacieux.
- 3.—L'état militaire (fig.) — Inflammation de l'iris.
- 4.—Dura, perpétua. — Division d'un objet formé de parties superposées.
- 5.—Religion nationale du Japon. Préposition: dans.

- 6.—Fait avec audace. — Chef d'Etat. — Adresse.
- 7.—Mesure de capacité chinoise. — Terre labourée et non ensemencée.
- 8.—Aller ça et là à l'aventure. — Greffer.
- 9.—Chef-lieu de canton (Savoie). — Rangée de choses placées les unes derrière les autres.
- 10.—Bord d'un fleuve. — Branche de métal, armée de pointes.
- 11.—Etoile de cinéma. — Parcourrait des yeux.

VERTICALEMENT

- 1.—Qui aliment la guerre.
- 2.—Dévidoir, sert à tirer la soie des cocons. — Se montre en s'élevant.
- 3.—Jole. — Assujettit à demeure.
- 4.—"FENOUIL" — Mettre à la torture.
- 5.—Adjectif démonstratif. — Extrémité d'une veine métallifère.
- 6.—Triage. — Patriarche biblique. — Substance dure, friable.
- 7.—Peu fréquenté. — 3.1416.
- 8.—Ville d'Italie (Lombardie). — Lieu destiné au supplice des damnés.
- 9.—Sulvit une action en justice. — Tira à lui.
- 10.—Se dit de la neige qui tombe. — Trésorier de Dagobert.
- 11.—Recouvrent de bardeaux, d'ardoises.

Solution du problème précédent

PERSPECTIVE
AMICIRADES
LIGEBURINS
ISOLERTEDE
SELMEGAES
ERIGENE
SARUMPIE
ARES EIDERS
LATENTELIT
EBENEEMESE
PASTEURISER

Avis aux lecteurs—Nous donnerons un abonnement de six mois chaque semaine, à la personne qui trouvera la solution exacte de nos mots croisés. Si plusieurs réponses exactes nous parviennent, nous ferons un tirage pour choisir l'heureux gagnant. Toutes les réponses doivent nous parvenir avant le mercredi de chaque semaine.

LA GAGNANTE

Mlle Aurore Lortie de Howick, est l'heureuse gagnante d'un abonnement de six mois à La Gazette de Valleyfield, pour avoir donné la solution exacte des mots croisés de la semaine dernière.

J'aime ma patrie avec passion, et j'estime que c'est un devoir de travailler à son bonheur.—Garcia Moreno.

Mourir pour son pays, c'est payer une dette.—Rotrou.

Il arrive quelquefois des accidents dans la vie d'où il faut être un peu

fou pour se tirer bien.—LaRoche-foucauld.

Les fonctionnaires sont comme les livres d'une bibliothèque: les moins utiles sont les plus haut placés.

Les jeunes filles devraient être comme les fleurs, gracieuses et belles sans le savoir.—Des Valades.

DÉGAGE LA TÊTE PRISE

Aide aussi à éviter bien des rhumes

MAINTENANT, il est facile de soulager le malaise causé par le rhume de cerveau. Mettez simplement quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et vous sentirez son action stimulante, tandis que la médication du Va-tro-nol diminue l'enflure des muqueuses, détache les mucosités tenaces, aide à empêcher les sinus de se boucher, et—vous permet de respirer de nouveau.

LA PROCHAINE FOIS, n'attendez pas que votre tête soit prise. Dès le premier reniflement ou éternuement em-

ployez immédiatement du Va-tro-nol —il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.

Le Va-tro-nol est un médicament spécialisé—conçu expressément pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes débent. Employé à temps, il stimule les défenses de la Nature, pour éviter bien des rhumes, ou pour se débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début.

VICKS VA-TRO-NOL

LA FARINE CHEF ROYAL RÉUSSIT LES GÂTEAUX EXACTEMENT COMME MA FAMILLE LES AIME... ET FAIT LE PAIN LE PLUS SAVOUREUX. J'EN OBTIENS UN PAIN ADDITIONNEL À CHAQUE FOURNÉE

LA FARINE DE CHEZ NOUS

FARINE OGILVIE CHEF ROYAL

Les Sept Paroles du Christ à l'Heure Provinciale

Programme du 2 avril, de 8 à 9 heures du soir

La direction de l'Heure provinciale, toujours soucieuse de présenter à son vaste auditoire du Québec et des localités limitrophes des radiophonies de belle tenue artistique, sait aussi commémorer les grands événements du domaine profane ou religieux. Il y a dans les mots Dimanche des Rameaux et Pâques fleuries une note de triomphe et d'acclamation, mais ce jour est aussi le prélude de la Semaine sainte, commémorative du crucifiement de Jésus. Pour rappeler la mort du Christ-Roi sur le gibet, le directeur des programmes a choisi les SEPT PAROLES DU CHRIST, oeuvre marquante de Théodore Dubois. Un chœur de quarante voix dirigé par le Dr Louis Verschelden exécutera cet oratorio, radiodiffusé de l'église même du Saint-Enfant-Jésus de Montréal. Mademoiselle Jeanne Servêtre accompagnera à l'orgue.

SOMMAIRE

Introduction (O vos omnes)...
Solo du soprano
Marthe Verschelden
1ère Parole (Pater, dimitte)...
Ténor, baryton et chœur
G. Dufresne, G. Gélinas et chœur

2ème Parole (Hodie mecum eris)...

Duo du ténor et baryton
Georges Dufresne et Gérard Gélinas
4ème Parole (Deus meus)...

Solo du baryton

Gérard Gélinas

5ème Parole (Sittio).....

Ténor, baryton et chœur

Geo. Dufresne et G. Gélinas

6ème Parole (Pater, in manus tuas)

Ténor et chœur

Georges Dufresne

7ème Parole (Et clamans Jesu)...

Soprano, ténor, baryton et chœur

Marthe Verschelden, Geo. Dufresne

et Gérard Gélinas

Ce drame sacré sera donc offert

dans une ambiance religieuse, comme

il convient, avec des voix concer-

tantes de première valeur. Il faut

féliciter le directeur de l'Heure pro-

vinciale, Alfred Mignault, pour le

choix judicieux de ses programmes.

éclectiques et appropriés aux cir-

constances. Le ministère du Com-

merce et de l'Industrie dirigé par

l'Honorable Joseph Bilodeau est

commanditaire de ces émissions do-

minicales.

Incendie à St-Stanislas

Le feu détruit le poulailler de M. Taillefer
—Va et vient

Vendredi dernier, le feu a détruit une partie du poulailler de M. Réginald Taillefer. Les dommages s'élèvent à une centaine de dollars.

Va et vient

M. Ambroise Larose et sa famille de Montréal visitaient M. J.-H. Picard, dimanche.

Naissance

M. et Mme Réal Girouard née Florence Loisel ont le plaisir de faire part à leurs parents de la naissance d'une fille née le 23 mars et baptisée sous les noms de Marie-Faustine, Edna, Lise, Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Joly de Ste-Barbe, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Girouard, grand-mère de l'enfant.

Ste-Philomène

Mme Alphonse Dancause est actuellement à l'hôpital de Lachine. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Décès

Ces jours derniers, est décédé, à l'âge de 82 ans, M. Arsène Vinette, époux de Marguerite Farineau. Les funérailles eurent lieu samedi en l'église paroissiale.

M. et Mme Philippe Desgens, M. et Mme Louis Desgens visitaient le Rév. Frère Louis-Etienne au Monastère de Ste-Geneviève.

Mlle Elianne Brosseau de St-Urbain, en visite chez sa cousine, Mlle Yvette Tisseur.

Miles Lucie, Rachel Giroux, en promenade chez leurs parents de Montréal.

Mme docteur A. Trépanier, Mlle Clara Barrette de St-Urbain, visitaient leurs parents et amies de Ste-Philomène, dernièrement.

Mlle Daoust de Montréal, en promenade chez M. et Mme Joseph Daoust.

M. et Mme Domina Loisel et leur fils Adrien, de passage à Montréal, samedi.

Moco défait "All Stars" par 12-3

Le club Moco a remporté une brillante victoire sur le club All Stars dirigé par Edouard Quenneville, mardi soir à l'aréna de Valleyfield par le score de 12 à 3.

Les profits de cette joute allaient aux joueurs blessés au cours de la saison de hockey de cette ligue.

Avant le début de la deuxième période, M. Roland Emond, secrétaire-trésorier de la Ligue Intermédiaire remettait au gérant Harry Whitehead du club Moco, champion de circuit, une coupe offerte par cette ligue, et M. Brodeur, bijoutier, remettait aussi à M. Whitehead un trophée offert par cette bijouterie.

Latour et Bougie du club Moco se sont distingués, le premier en comptant quatre points et participant à deux autres et le second avec deux points et trois assists.

Les gardiens de buts Laplante et Chatel ont été merveilleux dans leurs filets, s'il faut en juger par le bombardement qu'ils ont reçu.

SOMMAIRE

1ère période

1—Moco: Latour (Leroux) .. 5.30
2—Moco: Bougie (Latour) .. 8.10
3—Moco: Latour 19.55
Pun.: Leroux, Leduc.

2ème période

4—All Stars: Joannette (Reynolds, Leduc) 3.23
5—Moco: Bougie (Whitehead) .. 5.30
6—Moco: Bériault (Leroux) 9.46
7—Moco: Stewart (Anderson, Bougie) 10.35
8—Moco: Latour (Bougie) .. 12.48
9—All Stars: Perras (Legault, Sunstrum) 17.36
10—All Stars: Sunstrum (Boyd, Smith) 18.40
11—Moco: Stewart (Bougie) .. 19.46
Pun.: Latulipe.

3ème période

12—Moco: Latour (Bougie) .. 3.45
13—Moco: Latulipe (Latour) 9.20
14—Moco: Bougie 16.39
15—Moco: Whitehead 17.45
Pun.: Joannette, Waldrum.

Il n'y a point d'animal plus farouche, ni plus indomptable que l'homme quand il se laisse dominer par ses passions.—Bosquet.

Qui maudit son pays renonce à sa famille.—Cornille (Horace).

St-Chrysostôme

Décès

Dernièrement, est décédé M. Joseph Ste-Marie, autrefois de St-Antoine-Abbé. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale.

Autre décès

Dernièrement, est décédé M. Octave Morissette. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale.

Mondanités

M. Roland Daignault de passage à Montréal, dimanche dernier.

M. Roland Foisy de Montréal, en fin de semaine chez sa mère, Mme Elzéar Foisy.

Mlle Pauline Goneau en visite chez des parents à St-Antoine-Abbé dernièrement.

Mlle Pauline Beaudin de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. Léo Mathieu de St-Antoine-Abbé, de passage dans notre localité dernièrement.

Mlle Fleurette Savarie de passage à Huntingdon la semaine dernière.

M. et Mme Eximer Bourdeau, Mme Florian Beaudin, M. Hector Bourdeau étaient à Montréal, dimanche dernier.

Mme Hector Bourdeau passe quelque temps à l'hôpital Ste-Justine.

Mlle Pauline Larocque, G.-M., de Montréal, a passé la fin de semaine chez sa soeur, Mme Jean Lapierre.

Mmes Marie-Ange Huot, Pauline Goneau, Gabrielle Dauphinais et M. Aldéo Huot de Ste-Martine, en visite à Howick chez M. et Mme Narcisse Dauphinais.

Mlle Simone Lazure de St-Urbain a passé une semaine chez sa soeur, Mme Gérald Turcot.

M. Aldemar Dagenais de passage à Montréal, dernièrement.

M. William Atkinson a passé une huitaine à Montréal, chez ses beaux-frères, MM. J.-A. Bonnier, M.P., et Joseph Dupuis.

MM. Alphonse et Simon Dagenais de Ste-Martine, chez leur père, M. Alphonse Dagenais, la semaine dernière.

Mlle Yvette Boileau de Hemmingford a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Boyer, et sa cousine, Mlle Provost.

M. Lionel Payant de Ste-Martine, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Payant.

Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise.—La Rochefoucauld.

LA NOUVELLE CHEVROLET

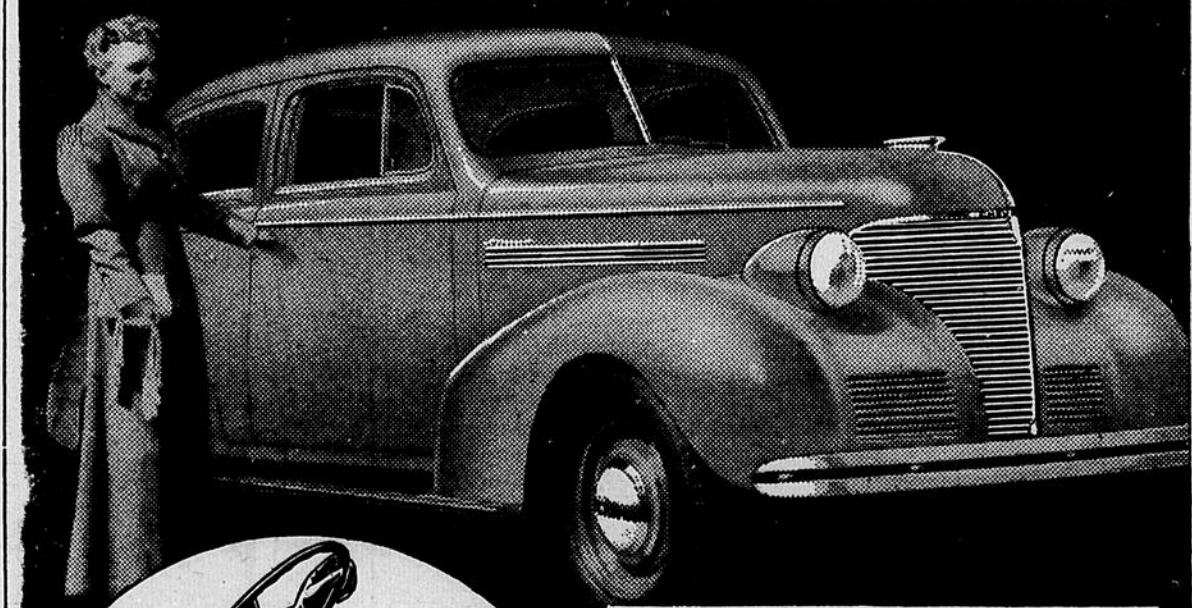
Choisissez l'auto que le public achète!

Prenez le conseil d'autres automobilistes... Possédez une Chevrolet et vous aurez plus pour moins

L'AUTO QUI SE VEND LE PLUS sur le continent—voilà ce que démontrent les statistiques au sujet de la Chevrolet! Pourquoi? Vous n'avez qu'à voir et à conduire l'auto pour avoir la réponse à cette question. Elle se traduit en qualité supérieure à prix considérablement réduits, en élégance, caractéristiques, performance et épargnes dont la somme totale signifie davantage à meilleur

marché! C'est ce qui fait que les gens, dans votre rue et partout, achètent plus de Chevrolet que de toute autre auto. Suivez leur exemple... comparez le style, les valeurs, la performance, le confort, les caractéristiques et l'économie—et vous déciderez, vous aussi, que "CHEVROLET EST LE CHOIX!" Faibles paiements mensuels suivant le mode General Motors de paiements à termes.

Illustré—Coach Chevrolet Master "85" avec malle.



NOUVELLE COMMANDE DE VITESSES AU VOLANT avec "AUXILIAIRE A VIDE"

Vous n'avez qu'à la guider sur le bout des doigts... un dispositif dit "auxiliaire à vide" fournit 80% de l'effort! Le compartiment avant est plus spacieux. Articulation mécanique simple et positive. S'obtient sur tous les modèles moyennant seulement \$13 de plus.



NOUVELLE VISIBILITÉ D'"AUTOCAR"

Pare-brise plus large—grandes fenêtres rectangulaires—et les chiffres du kilomètre, plus gros, horizontaux et plus lisibles en plein devant vos yeux. Glace de sécurité partout.

FAMEUX SIX A SOUPAPES EN TÊTE

Seule Chevrolet vous apporte un moteur six à soupapes en tête à de si bas prix. Plus de puissance et meilleure performance générale—au plus faible coût d'essence, d'huile et d'entretien.

FREINS HYDRAULIQUES (à quadruple effet) PERFECTIONNÉS

Maximum d'efficacité avec un minimum de pression sur la pédale. Une double protection résulte du levier de frein d'urgence qui, placé sous le tablier, agit sur les sabots de frein des deux roues arrière.



GENOUX MÉCANIQUES AVANCÉS

(Sur les modèles Master de luxe) Construit en une unité complète... Ressorts à boudin sans friction... amortisseurs à double effet (avant et arrière)... stabilisateur de marche... et direction croisée double, à l'épreuve des chocs.



GARAGE. Z. PERRON

24, rue du Marché

-:-

Valleyfield, Qué.

ACHETEZ D'UN HOMME D'AFFAIRES EN VUE... VOTRE MARCHAND CHEVROLET

Nouvelles du comté de Huntingdon

Cazaville

MM. et Mmes Bessette de Colombie Britannique ont rendu visite à des parents et amis. Entr'autres MM. et Mmes Cléophas, Oscar, Adrien Quesnel, Etienne et Napoléon Leblanc, Aimé Brunet. Ils sont enchantés de leur voyage.

Mlle Rita Leblanc de Huntingdon est en visite chez sa soeur, Mme Ildori Quesnel.

M. Ange-Albert Brunet, Mlles Donaldine et Clarisse Quesnel de Ste-Agnès-de-Dundee et M. Léonard Quesnel en visite chez M. et Mme Ildori Quesnel dimanche soir. Ils ont également rendu visite à M. Alpha Caza.

Les familles Oscar Quesnel et Etienne Trépanier en visite chez M. et Mme François Trépanier à Huntingdon récemment.

M. et Mme Joseph Beaudry résident maintenant à Cooper's Corner.

Mlles Irène et Mariette Quesnel, Simonne et Germaine Chrétiens, de l'Ecole Normale de Valleyfield, en visite chez leurs parents.

REELU PRESIDENT



M. D. J. O'CONNOR, ancien maire de la ville de Huntingdon qui fut réélu président du "Board of Trade" de Huntingdon lors de l'assemblée annuelle de cette organisation tenue vendredi soir dernier.

L'équipe de hockey de St-Joseph de Huntingdon



Les joueurs de l'Ecole St-Joseph de Huntingdon ont remporté plusieurs belles victoires cette année, grâce aux efforts de leur supérieur. Les joueurs sont de gauche à droite: Walter McCallum, Georges Forgette, Raymond Caza, Rolland Rodrigue, René Senécal, Raoul Leduc, John Capiello, Henry Guérin, Fred Kirnan, Bernard Caza, Laurent Nadeau et Laurent Legault. Le bambin à l'avant est L. Monique.

On demande la réduction des taux au Pont Mercier

Les membres du "Board of Trade" de Huntingdon ont tenu leur assemblée annuelle vendredi soir dernier

L'assemblée annuelle du "Board of Trade" de Huntingdon eut lieu vendredi soir dernier, sous la présidence de M. D. J. O'Connor.

Au début de l'assemblée les membres de cette association ont procédé à l'élection des officiers. Les suivants furent élus: D. J. O'Connor, président; F. H. Hunter, vice-président; I. H. Bowden fut choisi secrétaire en remplacement de M. F. H. Montle. Les membres de l'exécutif sont: Son Honneur le Maire Daniel Faubert, MM. W. S. Brown, J. W. Stark, N. W. Sparrow, Alfred Langevin, W. D. McCormick, D. J. O'Connor, F. G. Braithwaite et F. H. Hunter.

Plus de vingt membres étaient

présents à cette assemblée, qui dura plus de deux heures.

M. Donald E. Black, par l'entremise d'un des membres présents à cette assemblée, a promis aux membres de cette Chambre de faire faire l'examen nécessaire sur la rue Châteauguay pour l'entretien d'une section de cette rue contre les dommages de l'eau.

Une résolution fut passée à cette assemblée demandant au trésorier provincial, l'Hon. Martin B. Fisher, de faire réduire le taux sur le pont Honoré Mercier conduisant à Montréal. Les membres demandent que le gouvernement établisse un taux semblable à celui des ponts Harbour et Victoria.

M. O'Connor présenta un sommaire des activités de la chambre au cours de l'année 1938 et les nombreuses démarches qui furent faites en vue d'obtenir de nouvelles industries pour la ville de Huntingdon.

DECES

Gauthier—A Valleyfield, Qué., dimanche, le 26 mars 1939, Mme Anthime Gauthier, née Cordélla Bertrand, à l'âge de 63 ans. Mme Gauthier était la mère de Mme Elzéar Lalonde de Huntingdon.

\$180,000,000.00 DE DEGATS

C'est certainement de l'Europe que les rats ont été importés aux Etats-Unis. Ce fut d'abord le rat noir, puis au moment de la révolution américaine, en 1775, le rat brun. Suivant les espèces, les rats varient de taille. On classe généralement les rats: 1. en epyms, groupe qui comprend les surmulots et les rats noirs; 2. les rats proprement dits: rats des champs et souris; 3. Micromys ou rats des moissons. C'est le rat brun dont la fécondité est remarquable qui, aux Etats-Unis comme en France, s'est multiplié considérablement. Rien qu'en Georgie, Texas et Alabama, lors de l'épidémie de Typhus de 1934, on en détruisit 7,500,000. Au point de vue économique, on estime que le dommage causé par les rats bruns dans l'ensemble des Etats-Unis, s'élève annuellement à 180,000,000 de dollars.

St-Agnès-de-Dundee

M. et Mme Armand Primeau de St-Louis-de-Gonzague, les invités de M. et Mme François Teste, en fin de semaine.

Mlle Georgette Teste de St-Anicet dans sa famille pour quelques jours.

M. Ernest Demers passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme

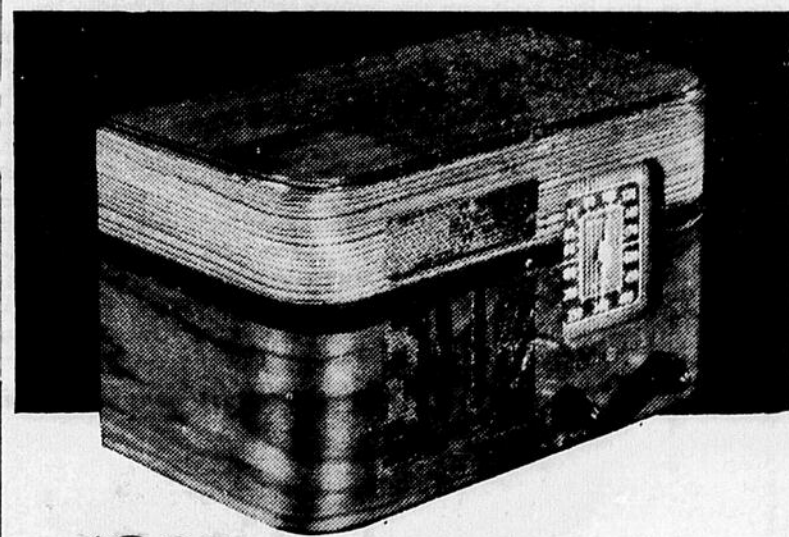
Adéard Demers. C'est avec regret que nous apprenons que M. E. Demers souffre de la grippe. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

Mlle Béatrice Demers, G.-M., est de retour chez ses parents après un séjour passé à l'hôpital St-Mary's, à Montréal.

Avec les gens qui par finesse écoutent tout et parlent peu, parlez encore moins; ou si vous parlez beaucoup, dites peu de choses.—La Bruyère.

La fortune aime assez à donner des pantoufles à ceux qui ont des jambes de bois, et des gants à ceux qui n'ont pas de mains.—Théophile Gauthier.

Spécial!



\$2.95 comptant PLACE CE RADIO DANS VOTRE FOYER!
et vous avez 18 mois pour payer la balance.

Le modèle Canadian General Electric H-50 à 5 lampes vient de faire son apparition sur le marché—c'est la dernière nouveauté! Superbement fini... très sélectif... d'une excellente tonalité... le H-50 est un véritable chef-d'oeuvre de fabrication canadienne.

Voyez-le et écoutez-le aujourd'hui à notre salle d'exposition la plus proche.

The
SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

Hommes d'affaires!

N'avez-vous jamais réfléchi à ce que rapporte une

Annnonce

Régulière

dans votre journal local ?

98% de ceux qui ont réussi en affaires le doivent à l'annonce bien faite et régulière. Pourquoi ne seriez-vous pas de ceux-là ?

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD vous offre tous les avantages d'une publicité efficace à des prix raisonnables - - -

VENEZ CONSULTER NOS TAUX.

N'oubliez pas que l'annonce dans

La Gazette de Valleyfield

constitue votre meilleur placement

Tél. 60

La Cité devra régler le transport des voyageurs par autobus ou jitney

La Commission des Services Publics de Québec ne peut donner suite à la requête des propriétaires de taxis et le cité pourra déterminer les parcours et les taux fixes

LA REQUETE EST REJETEE

La requête de certains propriétaires de taxis de Valleyfield a été rejetée par la Commission des Services Publics de Québec parce que celle-ci n'a pas juridiction de régler le service des voyageurs sur les services d'autobus dont le parcours est de moins de trois milles.

La Commission considère qu'à moins que la cité ne réglemente le transport des voyageurs dans les limites de la cité elle ne peut fixer

aucun tarif pour une course en auto-taxi.

Elle recommande à la cité de Salaberry de Valleyfield de régler d'abord les services d'autobus et de jittneys opérant dans ses limites en leur déterminant des parcours et des taux fixes, après quoi elle pourra fixer un tarif pour les courses en taxis dans la cité.

Nous donnons le texte du jugement de la Commission des Services Publics de Québec en la matière:—

Il s'agit dans cette cause d'une requête de certains propriétaires de taxis de Valleyfield demandant à la Commission d'appliquer les dispositions du Statut 24, Georges V, chapitre 37, qui prescrit, entre autres choses, qu'une Corporation Municipale qui, en vertu de la loi qui la régit, a, avant le 20 avril 1934, établi un tarif affectant un voiturier public, doit dans les trois mois après la date précitée, soumettre à la Commission pour son approbation ledit tarif s'il est encore en vigueur à cette date et qu'à défaut de ce faire, la Commission, sur demande de toute partie intéressée, peut fixer un tarif après avis donné à la Corporation Municipale intéressée.

Dans le cas qui nous occupe, l'intimée a, en 1903, par son règlement No 179, fixé le prix des courses des voituriers publics; ce règlement a été subséquemment amendé par les règlements Nos 284 et 297; ce dernier, devenu en vigueur le 26 décembre 1923, n'a pas été abrogé et n'a pas été soumis à l'approbation de la Commission tel que requis par la loi citée précédemment.

Les requérants exposent dans leur requête, en date du 21 septembre 1938, qu'il est dans l'intérêt public qu'un tarif uniforme et fixe du prix des courses que doit exiger un voiturier public dans les limites de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, y compris le village Nouveau Salaberry, soit établi et ils demandent que le tarif suivant ou tout autre tarif que la Commission jugera raisonnable

ble d'imposer, soit approuvé, savoir: "1 passager: \$0.25 ou 2 passagers pour \$0.25 3 passagers: \$0.50 ou 4 passagers pour \$0.50.

Le tarif pour plusieurs passagers ne s'appliquera que lorsque ces passagers partiront du même endroit.

Pour un baptême: \$2.00

Pour un enterrement: \$3.00

Pour un mariage dans les limites de la cité seulement: \$2.00 pour la première heure et \$1.00 par heure additionnelle.

Pour un taxi loué à l'heure, dans la cité: \$2.00 pour la première heure et \$1.00 par heure additionnelle.

Les prix exigibles pour les courses en dehors de la cité pourront être fixés par arrangement préalable entre le voyageur et le propriétaire ou le conducteur du taxi."

Copie de la requête a été signifiée à la Municipalité de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield et des avis ont été insérés dans les journaux mettant les propriétaires de taxis et le public au courant de sa présentation et de sa teneur.

La Municipalité n'a pas contesté la requête par écrit mais deux propriétaires de taxis, MM. Lucien Pilon et Mendoza Leduc, l'ont fait.

Dans leur réponse, ils allèguent qu'ils sont propriétaires respectivement de 5 et 3 automobiles-taxis; que ces 8 taxis représentent la moitié de ceux qui sont licenciés comme tels à Valleyfield; que le tarif qu'ils chargent est populaire, raisonnable et conforme à la faculté de paiement des voyageurs; que des taux élevés entravent et diminuent grandement le commerce de transport des voyageurs par voitures-auto-

(Suite à la page 9)

NOUS IRONS AUX BOIS !

La Chambre de Commerce des Jeunes organise pour tous ses membres une partie de sucres qui aura lieu le dimanche 16 avril dans une érablière située dans les voisinages de la cité.

Nous irons donc aux bois nous promener et lécher la traditionnelle "palette" tout en mangeant du lard salé cuit sur la broche.

C'est une initiative heureuse de la Chambre des Jeunes et tous les membres sont priés de donner leurs noms au président à la Pharmacie Perron ou au Secrétaire, Me Georges André Meloche.

La fusion des fanfares

La fusion des fanfares revient chaque année sur le tapis alors qu'il s'agit d'accorder des octrois à nos deux corps de musique, la Fanfare de Valleyfield et l'Harmonie de Valleyfield. Pourquoi deux fanfares dans notre ville alors qu'une seule, bien disciplinée, serait suffisante pour nous représenter? Pourquoi deux organisations musicales, qui occasionnent deux dépenses au lieu d'une seule? Ne faut-il pas payer deux directeurs, entretenir deux locaux pour les pratiques? L'achat des costumes revient cependant au même, ainsi que l'achat des instruments et de la musique. Au point de vue musical, n'aurions-nous pas la fanfare la plus nombreuse de la province de Québec, les meilleurs musiciens sous la direction d'un seul chef? Un seul comité servirait à administrer une seule fanfare et nous ne doutons pas que la population de Valleyfield serait plus enthousiaste à encourager un seul corps de musique que deux. Pour quelle raison nos deux corps de musique ne s'unissent-ils pas? Nous ne le savons pas. Nous savons cependant que l'Harmonie de Valleyfield est prête à se joindre à la Fanfare de Valleyfield, laisser l'administration d'une seule fanfare à un comité sérieux. Pourquoi le Conseil n'entreprendrait-il pas une campagne pour fusionner nos deux corps de musique en un seul? Que l'on forme un comité d'hommes sérieux qui s'occuperaient de l'administration de la fanfare. Joignons à ce comité un ou deux échevins et que pas un sou ne soit dépensé sans l'ap-



Voici Avril !

Pour rafraîchir votre propriété profitez de la vente des peintures et vernis de

J. O. Clermont Ltée.

qui vous offre en spéciale le FLOREAMEL pour planchers et galeries 98c LA PINTÉ.

ROCK-SPAR, vernis de très haute qualité. Deux gallons au prix d'un, plus un sou. Du 1er avril au 1er mai.

Près des entrepôts N.Y.C.

Tél. 154

JAP-A-LAC
PEINTURES ET FINIS POUR LA MAISON

St-Urbain

Carnet Social

M. Séguin des Cèdres en visite chez son frère M. le curé Omer Séguin.

Mlle Clara Barrette et Mme Trépanier passent quelques jours à Ste-Philomène chez Mme J. B. D'Amour.

Mme Philippe Toupin, Mlle Mariette Toupin, M. Claude Toupin de

probation des échevins. Ainsi l'on saurait où va l'octroi donné à la fanfare, l'on saurait si l'argent donné par la ville est utilisé en bonne part. La ville y gagnerait, puisqu'elle aurait la plus belle fanfare de la province et en plus elle saurait où va l'argent qu'elle donne pour la musique.

Cette question devrait se régler à l'amiable et il nous semble qu'elle devrait être facile à régler. C'est un problème qui mérite d'être solutionné et cette année. A.C.

St-Isidore chez M. Zénophile Ste-Marie.

Mme Jos. Bourgie de Montréal passe quelques jours chez Mme Alexandre Bourgie.

Mlle Gertrude Legrés de Montréal en vacance dans sa famille pour une huitaine.

La perception des licences de radio

Pour la quatrième année consécutive, M. Gérald Boyer, fils de M. Almanzor Boyer, domicilié au No 1 rue Nicholson, vient d'être nommé chef d'équipe dans le comté de Beauharnois par le Ministère du Transport pour faire la perception des licences de radio pendant l'année 1939.

M. Gérald Boyer travaillera dans Valleyfield à partir du 1er avril.



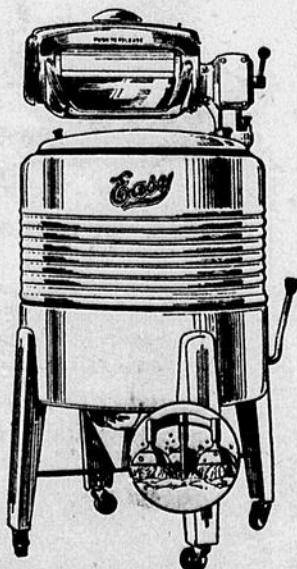
NOUVEAUTES
plus
assorties que jamais

SOULIERS DE
\$1.98 à \$5.00

PROFITEZ
avant la hausse du caoutchouc de vous procurer des claques au prix les plus bas.

PAUL CHATEL

199, rue Victoria
Tél. 533W.



\$94.50

Le deux sensations 1939

Les laveuses a succion EASY

Deux nouveaux modèles avec le système à succion qui donne un rendement de 50% à 75% meilleur. — La laveuse EASY vous fera oublier le labeur de votre lavage.

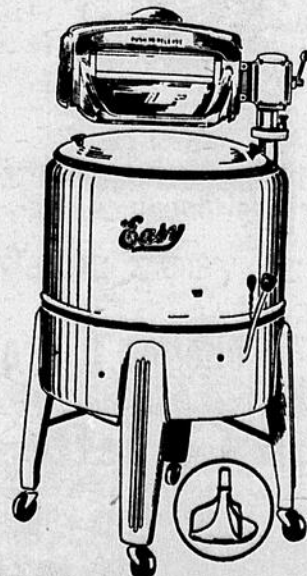
Modèle 30
\$94.50

Modèle 10
\$84.50

M. HALLE

128, ST-LAURENT

TEL. 403-W.
VALLEYFIELD



\$84.50

Le bureau de direction de la Garde Champlain

Dimanche dernier, avait lieu au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur, les élections annuelles de la Garde Champlain Indépendante Inc.

Lors du résultat des élections, on remarquait les présences de M. le Chanoine H. Julien, curé de la paroisse et aumônier de la Garde ainsi que M. l'abbé Adrien Dicaire, vicaire et directeur de la Garde aussi une soixantaine de membres étaient présents.

Les officiers élus par acclamation sont:

L'Aviseur légal, le notaire J.-M. Leduc.

Commandant, M. Lionel Réfiange.

Président, M. Georges Poirier.

Vice-président, M. Eugène Daignault.

Trésorier, M. Fabio Leduc.

Représentant des membres, Honoraires, M. Aimé Haineault; représentant des jeux, M. Rolland Bélanger; représentant du Cercle d'Étude, M. Richmond Montpetit.

Les officiers élus lors des élections de dimanche dernier, sont:

L'Assistant-trésorier, M. Joseph Lebeuf; secrétaire-archiviste, M. Henri Malbeuf; secrétaire-correspondant, M. Georges E. St-Onge.

M. le Chanoine H. Julien, assermenté et félicita les nouveaux membres du Conseil, tout en les invitant

à remplir leur devoir consciencieusement; sympathisant aussi avec les vaincus, qui furent de bons perdants.

M. le président, Georges Poirier, a aussi adressé la parole, félicita les élus et sympathisa aussi avec les vaincus.

Rappela aux élus, d'accorder confiance à ceux qui les ont élus.

L'assemblée se termina par la prière et le chant O Canada.

Georges E. St-Onge, correspondant.

LES TERRAINS DE VAL'F'D COATED

Son Honneur le Maire J.-A. Larin a rencontré récemment la Révérende Soeur Econome des Soeurs de la Providence à leur Maison-Mère à Montréal pour discuter de la possibilité de racheter les terrains de la Valleyfield Coated Paper Mills.

M. le maire a affirmé que les terrains n'étaient pas encore vendus légalement puisque le contrat n'était pas signé mais qu'il le serait sous peu au retour de la Mère Générale de la Congrégation.

Les Soeurs de la Providence ont conclu les premiers arrangements pour l'achat des terrains. Aussitôt qu'ils seront en leur possession, on discutera avec la cité de la vente.

La Cité et les taxis...

(Suite de la page 8)

tomobiles à Valleyfield; que les requérants peuvent mettre en vigueur le même tarif qu'eux et, par conséquent, être sur un même pied d'égalité; que la concurrence qu'ils font aux requérants est loyale, légale et honnête; que le Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield a rejeté, il y a quelques mois, une demande des requérants identique à celle qui fait l'objet de la présente cause; que le tarif dont on demande l'approbation va à l'encontre de l'opinion de la grande majorité des citoyens de Valleyfield et est trop élevé; que la mise en vigueur du dit tarif serait inopportune, intempestive et non justifiée et ils concluent en demandant le rejet de la requête et que les taux pour le transport des voyageurs par taxis à Valleyfield restent les mêmes que ceux actuellement en vigueur.

Cette cause a été entendue en séance publique, à Valleyfield, le 14 décembre 1938. Mtre Jean-Paul Cossette représentait les requérants, Mtre Georges-A. Meloche, les opposants, Lucien Pilon et Mendoza Leduc et Mtre J.-A. Legault, la cité de Salaberry-de-Valleyfield.

La preuve a révélé que les opposants possèdent deux autobus et 6 autos-taxis, avec lesquels ils font le transport de voyageurs, sans parcours déterminé, à tant par tête ou à la course, moyennant 10 cents par voyageur ou par course; des billets sont aussi vendus à raison de trois pour \$0.25.

Le service donné par les opposants n'est pas un véritable service d'autos-taxis, dont la fonction est de faire uniquement le transport de voyageurs individuellement à tant la course; c'est plutôt un service d'autobus et de "jitneys", c'est-à-dire de transport en commun par autobus ou taxis.

A la connaissance de la Commission il n'existe pas de service de

"jitneys" dans la Province, ailleurs qu'à Valleyfield; là où de tels services fonctionnent ils sont réglementés par l'état ou la municipalité. Quant aux services d'autobus qui existent dans les diverses cités et villes de la Province, ils sont sous la direction municipale et sous celle de la Commission; ces services d'autobus ont des parcours et des taux déterminés de façon à les séparer distinctement de ceux des taxis et à permettre à ces derniers de remplir leur rôle et à ceux qui les possèdent de vivre.

La Cité de Salaberry de Valleyfield n'a pas jugé à propos jusqu'ici de réglementer le transport de voyageurs par autobus ou jitney qui se pratique dans ses limites. D'autres part, la Commission, de par sa loi, n'a pas juridiction sur les services d'autobus dont le parcours est de moins de trois milles, et c'est le cas de ceux des opposants.

La Commission considère qu'à moins d'une réglementation des services susmentionnés, réglementation qui ne pourrait être faite, d'après les lois existantes, que par l'autorité municipale, tout tarif qu'elle fixera sera inopérant. En effet, il est évident que même si la Commission fixait un tarif de \$0.15 ou \$0.25, par exemple, pour une course en auto-taxi dans les limites de la Cité de Valleyfield, personne ou à peu près, n'aurait recours à ce mode de transport si l'autobus peut aller partout et transporter les gens à \$0.10 par tête.

En conséquence, la Commission ne croit pas devoir donner suite à la requête dans la présente cause et recommande à la Cité de Salaberry-de-Valleyfield de réglementer d'abord les services d'autobus et de jitneys opérant dans ses limites en leur déterminant des parcours et des taux fixes après quoi elle pourra fixer un tarif pour les courses en taxis dans la cité en question.

POUR CES MOTIFS, la requête est rejetée, sauf recours lorsque l'intimée aura donné suite à la recommandation précitée.

Sans frais.

Québec, le 28 mars 1939.

LE PRÉSIDENT, C.S.P.Q.
ANTOINE LAMARRE.

St-Urbain

Mlle Hélène Normandin de St-Michel l'invitée de sa soeur Mme Henri Dubuc.

M. et Mme Jos Tessier et leur famille en fin de semaine chez M. Joseph Barrette.

M. et Mme Emile Tessier de Montréal en visite chez M. Stanislas Lazure.

M. et Mme H. Bonnier de Ste-Martine, M. et Mme Emile D'Amour de Cornwall de passage chez M. René Barrette.

Mlle Yolande Brault à Montréal ces jours derniers.

Saveur pour plaire

THE "SALADA"

M. et Mme Rodolphe Marcl et leur famille chez M. et Mme Albert Jodoin.

M. et Mme Clodomir Bergevin chez M. Emile Vincent dimanche dernier.



Pourquoi ne pas acheter ce printemps un automobile qui vous procurera des heures de repos dans vos promenades, à des conditions faciles.

SEDANS

- 1938 Buick Sédan, avec valise, séries 44.
- 1937 Buick Sédan, avec valise, séries 44.
- 1938 Oldsmobile Sédan, avec valise, 6 cylindres.
- 1937 Oldsmobile Sédan, avec valise, 6 cylindres.
- 1936 Oldsmobile Sédan, avec valise, 8 cylindres.
- 1935 Oldsmobile Sédan, 6 cylindres.
- 1936 Pontiac Sédan, 8 cylindres.
- 1935 Dodge Sédan.
- 1931 Buick Sédan.
- 1930 Marquette Sédan.

COACHES

- 1938 Chevrolet De Luxe Coach, avec valise, n'a parcouru que 4,000 milles.
- 1937 Chevrolet Standard Coach, avec valise.
- 1936 Chevrolet Standard Coach, avec valise.
- 1936 Chevrolet Master Coach, avec valise.
- 1930 Chevrolet Coach.
- 1935 Oldsmobile Coach.
- 1930 Oldsmobile Coach.
- 1933 Ford Coach.
- 1932 Ford Coach.

COUPES

- 1932 Chevrolet Business Coupé.
- 1931 Chevrolet Cabriolet.
- 1932 Ford Coupé, siège reversible.
- 1931 Ford Roadster.
- 1931 Essex Coupé, siège reversible.

CAMIONS

- 1935 Chevrolet Sédan, livraison.
- 1930 Chevrolet Panel livraison.
- 1930 Maple Leaf Truck, roues simples avec plateforme et dossier.

Aussi plusieurs autres automobiles usagées et camions de \$50 et plus.

GARAGE Z. PERRON

Agent General Motors,
24, RUE DU MARCHE, VALLEYFIELD

VOYEZ DU PAYS A PAQUES

PRIX REDUITS

Entre toutes les gares et stations au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis

Tarif simple plus 25% pour billets d'aller et retour

Aller—départ de jeudi, 6 avril, jusqu'à 2.00 p.m. lundi, 10 avril 1939.
Retour—départ jusqu'au dernier train du mardi, 11 avril 1939.

MINIMUM des PRIX REDUITS—50c

Profitez de cette longue fin de semaine pour visiter vos parents ou vos amis

Renseignements supplémentaires de tout agent du

Pacifique Canadien

MCDONALD & ROBB Ltd., Agents Valleyfield, Qué.



NOUVEAUX

CHAPEAUX

POUR LE

PRINTEMPS

R. PARENT

Annnonce à sa clientèle qu'il a ajouté à ses lignes une série renommée de Chapeaux Morgan de \$2.00, \$2.95 et \$3.85.

AUSSI

Spécialités d'habits faits sur mesure.

173, RUE VICTORIA

Ormstown

M. Jacques Tanguay de Granby est de retour de ses vacances et a repris son ancien poste à la Banque de Commerce d'Ormstown.

Son remplaçant, M. Alexandre Angers est maintenant nommé à la succursale de Drummondville.

Curling

La semaine dernière, MM. Alfred Soucy, Georges-Etienne Cartier, Dr J.-W. Mills, W.-G. McGerrigle sont allés représenter le club de curling d'Ormstown.

Ils concouraient pour le trophée Elgin. Malheureusement, ils ont été défaits dans la semi-finale par quelques points seulement.

Accidents

M. Philorum Leclerc est actuellement en convalescence après s'être gravement fracturé une jambe au moulin à scie de M. E. Walsh.

Mme Herbert Beaudin s'est fracturé le bras gauche en tombant sur le trottoir il y a deux semaines.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Va et vient

Jeudi dernier, M. l'abbé T.-H. Delage est allé prêter son concours pour les confessions aux Quarante-Heures à Ste-Philomène.

M. et Mme Elzéar Daoust, leurs fils Irénée et Lionel, Mlle Anita Daoust sont allés à Montréal, dimanche dernier.

M. et Mme Raoul Guérin et Mlle Marguerite Bourgoin étaient de passage à Châteaugay, N.-Y., la semaine dernière.

Dimanche dernier, M. Joseph Gendron de Montréal était l'invité de Mlle Yvonne Reid.

St-Louis de Gonzague

Souhait

Bonne fête à Mme René Boyer qui célébrait ces jours derniers son anniversaire de naissance. De la part de sa soeur, Mlle Rollande Brunet.

Bingo

Mardi dernier avait lieu dans la salle paroissiale de St-Louis-de-G. un bingo au profit du Cercles des Fermières. Bon nombre de fermières des paroisses environnantes ont répondu à l'invitation qui leur avait été faite. Les nombreux prix furent gagnés par: Mme D. Bélanger, M. Henri Laberge, Elzéar Vinet, Omer Montpetit, Mlle Luce Goyette, Emilienne Pilon, Estelle Lepage, Mme Jules Julien, M. Ernest Desgroselliers, Mme Raoul Leduc, Mlle Eliane Marchand, Mme Michel Lefebvre, Mme Armand Leduc, Frank Montpetit, Mlle Eveline Poirier, M. Albert Rhéaume, Mme Zotique Laberge, Mlle Laurette Boyer, Estelle Brault, Marguerite Boyer, Lucille Daoust, Claire Bougie, Mme Aldéric Brunet, Mlle Albina Brosseau, Mme Hercule Pinsonneault, Mlle Jeannette St-Denis, Mme Armand Primeau, Mme Joseph Maher, M. Albert Rhéaume, Mme Donat, Mme Edmond Turcot, Mme F. Desgroselliers, Mme H. Burnham, M. Rodrigue Laberge, M. R. Mageau, Raoul Leduc, Lucien Girouard, Mme Gilbert Laberge, Florence Fortier, Mme F. Filiatrault, Hervé Guérin, Antonio Marchand, Marie-Reine Pilon, Mlle Riendeau.

Un délicieux réveillon fut servi. Après le goûter Mme Jos. Maher adressa la parole. Elle revint de nouveau sur le théâtre pour déclamer, "Si j'étais jeune". D'autres artistes bénévoles se sont fait remarquer: Mme Gustave Sauvé, "La légende des Flots Bleus"; Mme Louis Lefebvre, Ange-Albert Allard, Mlle Marie Des Neiges Laberge, MM. Philippe Boyer, Albert Rhéaume et M. Rodrigue Laberge, m.v.

Mme J. Vinet de St-Louis-de-Gonzague a passé le dimanche chez M. et Mme Dieudonné Hébert.

M. et Mme Joseph Lorange et leurs enfants de Valleyfield étaient chez leurs parents, dimanche dernier.

Mme Gilbert Parent est allée passer une huitaine chez sa fille, M. H. Rémillard, à Châteaugay, N.-Y.

M. Uldège Shnob de St-Chrysotôme est venu visiter sa soeur, Mme Germain Bourgoin, la semaine dernière.

M. Médard Billette de Valleyfield était de passage ici cette semaine.

M. Albini Parent de St-Louis de Gonzague était ici vendredi dernier.

Cette semaine, Mme Anatole Cartier est allée passer quelques jours chez sa soeur, Mme France Fleury.

Mlle Eveline Lavigne de Valley-

field visitait ses parents dimanche dernier.

Mlle Gracia Lindsay de Montréal a passé la fin de semaine avec sa mère, Mme William Lindsay.

M. Roland Lécuyer et M. et Mme Gaston Cartier étaient de passage à Malone, lundi dernier.

M. Joseph Dallaire est allé passer la fin de semaine chez lui, à Montréal.

M. Alphonse Dessureault, de Montréal était de passage ici, cette semaine.

Il n'est point de vertu proprement dite sans victoire sur nous-mêmes, et tout ce qui ne coûte rien ne vaut rien.—J. de Maistre.

On ne craint que les forts; on ne compte qu'avec ceux qui résistent—Jacques Piou.

Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes.—Voltaire.



La V-8 FORD

RIEN de plus facile que de répéter à satiété, dans une annonce, le mot "économie"... Mais, fabriquer une automobile qui soit vraiment économique — voilà une autre paire de manches! Et, surtout, si on la veut telle, sans que sa puissance, ses dimensions, ses performances, son confort, son luxe et le silence de son fonctionnement soient aucunement diminués.

Le caractère économique inhérent à la V-8 Ford de 1939 se manifeste dès qu'on voit l'étiquette qui indique son prix initial, et continue de s'affirmer à chaque pulsation de son incomparable moteur à huit cylindres en V. (Effectivement, dans toutes les provinces, nos clients nous disent qu'ils obtiennent de 22 à 27 milles au gallon d'essence!)

Bien entendu, le "service" expert et de coût modique des dépositaires Ford est un autre aspect de cette économie générale.

Nous nous permettons de vous suggérer de demander au plus proche dépositaire Ford une démonstration pratique et minutieuse de la V-8 Ford de 1939. Cela fait, nous ne doutons pas que vous conviendrez avec nous que voilà certes "la voiture de grande classe dans le domaine des prix modérés". Ford Motor Company of Canada, Limited: automobiles Ford, Mercury, Lincoln-Zephyr et Lincoln.

AVANTAGES CARACTÉRISTIQUES DE LA FORD:

- ★ Élégance sans rivale
- ★ Moteur de 85 CV à 8 cylindres en V
- ★ Freins hydrauliques
- ★ Confort "triplé"
- ★ Châssis stabilisé
- ★ "Insonorisation" scientifique

PRIX, LIVRAISON COMPRISE,

à VALLEYFIELD, à compter de

\$862 pour le Coupé V-8 Ford;

\$926 pour le Coupé de Luxe V-8 Ford.

Permis et tous impôts et taxes municipaux ou provinciaux en plus. Les prix comprennent plusieurs items d'équipement d'une grande utilité. Carrosseries et couleurs très variées, au choix.

LA FORD EST INVARIABLEMENT "LA PLUS AVANTAGEUSE"!

Garage O. Sicotte

12, rue du Marché

Valleyfield, Qué.

Prix du Marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 27 mars 1939 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS. — Bacons, 180 à 230 lbs, prix de base, nourris et abreuvés, \$9.75; par camion, non définitivement établis; sélects, 190 à 230 lbs, prime par tête de \$1.00; bouchers, 160 à 240 lbs, coupe par tête de \$1.25; légers, moins de 160 lbs, coupe de 75c par tête; pesants, 240 à 270 lbs, coupe par tête de \$2.50; extra pesants, plus de 270 lbs, coupes de \$1.50 et \$2.00 du 100 livres; truies, 7c et 7.50c la livre.

PORCS CLASSES ABATTUS — On offre 13c.

VEAUX DE LAIT. — Choix, \$7 à \$7.25; bon, \$6.25 à \$6.75; moyen, \$6 à \$6.25; commun, \$4.50 à \$5.00.

VEAUX DE CHAMPS. — Bon, \$3.50 à \$3.75; moyen, \$3.25 à \$3.50; commun, \$3 à \$3.25.

BOUVILLONS. — Choix, \$7.75 à \$8; bon, \$7 à \$7.50; moyen, \$6.25 à \$6.75; commun, \$5 à \$5.75; com. léger, \$4.50 à \$5.

MOUTONS. — Bon, \$4.50 à \$5; commun, \$2.50 à \$3.50.

AGNEAUX. — Lots mélangés, \$6.50 à \$7.50.

TAURES. — Choix, \$6.50 à \$7; bonne, \$6 à \$6.50; moyenne, \$5.50 à \$6; commune, \$4 à \$4.50.

VACHES. — Choix, \$5 à \$5.25; bonne, \$4.75 à \$5; moyenne, \$4 à \$4.50; commune, \$3 à \$3.50; très commune, \$2.50 à \$3.

TAUREAUX. — Choix, \$5.25 à \$5.50; bon, \$4.50 à \$5; moyen, \$4.25 à \$4.50; commun, \$3.50 à \$3.75.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Québec

Semaine finissant le 25 mars 1939

OEUF. — A, gros, 23c; A, moyens, 22c; A, poulettes, 21c; B, 21c; C, 20c.

POULETS ABATTUS, engraisés au lait. — A, 6 lbs et plus, 25c; B, 6 lbs et plus, 23c.

VEAUX ABATTUS. — Bons, 12c; moyens, 10c; communs, 9c.

POULES ABATTUES. — A, 5 lbs et plus, 21c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c; B, 5 lbs et plus, 19c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 5 lbs et plus, 16c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 15c.

POULETS ABATTUS, sélectionnés. — A, 6 lbs et plus, 24c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 23c; B, 6 lbs et plus, 22c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 21c; C, 6 lbs et plus, 18c; C, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 17c.

PORCS ABATTUS. — A, bacon de choix, 140 lbs à 170 lbs, 11½c, plus \$1 prime; B, bacon, 140 à 170 lbs, 11½c; bouchers, 120 à 170 lbs, 11½c; légers, 100 lbs à 120 lbs, 11½c; lourds, 170 lbs à 200 lbs, 10½c.

AGNEAUX ABATTUS. — Bons, 13c.

Prix de remise
Coopérative Fédérée de Québec,
130, rue St-Paul Est, Montréal

Semaine finissant le 25 mars 1939

POULES VIVANTES. — A, 5 lbs et plus, 21c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 19c; coqs, 13c.

VOLAILLES VIVANTES. — Poulets à griller, (gris). — A, 2½ jusqu'à 3 lbs, 24c; B, 2 jusqu'à 2½ lbs, 22c; C, 1½ jusqu'à 2 lbs, 20c. (Blancs). A, 2½ jusqu'à 3 lbs, 18c; B, 2 lbs jusqu'à 2½ lbs, 16c; C, 1½ jusqu'à 2 lbs, 14c.

VEAUX ABATTUS. — Engraissés au lait. — Bons, 10½c; moyens, 8½c; communs, 7½c; très communs, 6½c.

OEUF. — A, gros, 23c; A, moyens, 22c; poulettes, 20c; B, 20c; C, 19c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

JEUNES DINDES ABATTUES. — A, 26c; B, 24c; C, 22c.

OIES ABATTUES. — A, 19c; B, 17c; C, 14c.

LAPINS VIVANTS. — 5 lbs et plus, la livre, 10c.

PIGEONS VIVANTS. — Le couple, 20c.

POULET SABATTUS, engraisés au lait. — Spécial, 6 lbs et plus, 28c; A, 6 lbs et plus, 27c; A, 5 jusqu'à 6 lbs, 26c; B, 6 lbs et plus, 25c; B, 5 jusqu'à 6 lbs, 24c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 23c.

BEURRE FRAIS. — No 1 pasteurisé, 21½c; No 1 non-pasteurisé, 20½c; No 2, 20½c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.



Les fameux "Black Horses" seront bientôt expédiés dans différents comtés de la province, où ils seront stationnés pendant la saison de monte.

On ne peut jamais trop insister sur les bénéfices remarquables qu'apportent aux cultivateurs les Percherons "Black Horse" qui, depuis huit ans, ont engendré plus de 10,000 poulains et ces derniers ont démontré clairement la supériorité de la race Percheronne pour le travail général de la ferme.

La classe agricole et les Sociétés d'Agriculture bénéficient financièrement des "Black Horses" car tout

l'argent perçu en frais de saillie est retourné sous forme de prix pour leur progéniture aux diverses expositions de comtés et, de plus, si le cheval dans le comté saillit un minimum de 100 juments la Société d'Agriculture reçoit un octroi de \$100.00. Le coût total de l'entretien des "Black Horses" est défrayé par la Brasserie Dawes.

Les "Black Horses" ne sont qu'un des nombreux bénéfices offerts par l'industrie de la bière à la classe agricole de notre province.

La Cité empruntera...

(Suite de la page 3)

moyen d'obligations, jusqu'à concurrence de la somme de trente mille piastres (\$30,000.00), aux fins de payer la dette flottante de la Cité contractée en 1938;

2o—Ces obligations seront de la dénomination de \$500.00 ou \$1,000.00 seront datées du premier jour de mai, 1939, et devront porter le certificat de légalité du Ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce;

3o—Ces obligations porteront intérêt au taux de trois et demi pour cent (3½%) ou de quatre pour cent (4%) l'an, selon qu'il sera jugé le plus avantageux pour la Cité par le Conseil de ladite Cité, payable semi-annuellement les premiers mai et novembre de chaque année;

4o—A chacune de ses obligations seront attachés des coupons d'intérêt représentant l'intérêt semi-annuel pendant le période de la date de l'émission jusqu'à son échéance;

5o—Ces obligations seront signées par le Maire et le Greffier; la signature de ces officiers pourra être imprimée, gravée ou lithographiée sur les coupons d'intérêt;

6o—Ces obligations seront faites payables, au cours légal, au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, au bureau du Trésorier de la Cité de Salaberry de Valleyfield, en l'Hôtel-de-Ville, ou au Bureau de la Banque Provinciale, à Valleyfield, ou au Bureau-Chef de la même Banque, à Montréal. Les coupons d'intérêt seront payables au porteur, au même endroit que le capital;

7o—Le présent emprunt sera fait pour un terme de trente ans, à compter du 1er mai, 1939, et le capital sera remboursable comme suit;

CINQ CENT PIASTRE à chaque premier mai des années 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959 et 1960.

MILLE PIASTRES à chaque premier mai des années 1951, 1952, 1953, 1964, 1965, 1966, 1967;

MILLE CINQ CENTS PIASTRES à chaque premier mai des années 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967;

DEUX MILLE PIASTRES à chaque premier mai des années 1968 et 1969;

8o—La Cité de Salaberry de Valleyfield est présentement autorisée à emprunter temporairement de la banque ou d'autres sources, jusqu'à concurrence de la somme de \$30,000 au moyen de billets promissoires que Son Honneur le Maire et le Trésorier sont autorisés à signer, en attendant la vente des obligations autorisées par le présent règlement;

9o—Il est par le présent règlement imposé sur tous les biens immeubles de la municipalité une taxe annuelle suffisante, suivant le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et en intérêts, des débiteures énumérées plus haut;

10o—Le présent règlement ne requerra pas l'approbation des électeurs-proprétaires fonciers, tel qu'édicte par le bill No 125 de l'Assemblée Législative de la Province de Québec pour la 4e session, 20e

On essaiera d'entailler les érables dans toute la région d'ici quelque temps

Dans toute la province de Québec et particulièrement dans notre région, des milliers de cultivateurs s'occuperont prochainement d'entailler les érables, pour la récolte annuelle du sirop et du sucre d'érable. La sève de l'érable commence généralement à couler vers le milieu de mars et continue à le faire jusqu'aux premiers jours d'avril. On compte obtenir cette année une récolte considérable et de bonne qualité; les prévisions sont bonnes. On prévoit cependant que le nombre

Législature, 3 George VI, 1939, lequel bill a dûment été sanctionné et a maintenant force de loi, et ledit règlement entrera en vigueur dès qu'il aura été approuvé par la Commission Municipale de Québec, de l'Industrie et du Commerce, et quinze jours après sa publication, conformément à la Loi.

Signé: J.-A. LARIN, Maire de Cité.

Signé: CHARLES CODEBECQ, Greffier de la Cité.
(Vraie copie)

d'arbres entaillés en 1939 ne dépassera pas 20,000,000, à cause des dégâts causés par l'ouragan qui a balayé les Etats de l'Est et une partie considérable de l'Est du Canada en septembre dernier. La plupart des années, il s'entaille quelque 24,000,000 d'arbres dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, quoique le nombre total d'arbres susceptibles de produire soit d'environ 70,000,000.

En 1938 la production totale de sirop d'érable au Canada a été de 2,955,300 gallons, évalués à \$3,479,440, et la production totale de sucre d'érable de 3,455,900 livres, évaluées à \$370,500, soit une valeur totale pour les produits d'érables l'année dernière, de \$3,849,000, la plus élevée depuis quelques années. La province de Québec a produit à elle seule quelque 90 pour cent de tout le sirop d'érable produit au Canada en 1938 et quelque 80 pour cent de tout le sucre d'érable. Une grosse partie de cette production dans la province de Québec est vendue par les coopératives agricoles.



"Personne à la maison, Maman!"

Jeanne revient de l'autre côté de la rue où elle était allée prévenir une voisine qu'on la demande au téléphone. "Très bien, Jeanne, je noterai la communication et tu pourras retourner plus tard." Depuis que la maman de Jeanne a consenti à recevoir une ou deux communications pour les voisins, il semble que tous les appels soient pour eux. Non parce qu'ils ne peuvent pas se payer le service téléphonique; à peu près tout le monde le peut, maintenant. C'est tout simplement une de ces situations baroques. Quelque jour, Jeanne reviendra à la course en s'écriant: "Maman, ils font installer le téléphone!" Et, le sourire sur les lèvres, la maman répondra: "N'est-ce pas que c'est gentil, Jeanne, avec conviction!"

Le service de téléphone est largement utilisé parce qu'il est courtis, efficace et, cependant, très peu dispendieux. Rien ne rapporte autant pour le peu qu'il coûte.



Pour
LE MAL DE TÊTE
LES TABLETTES
Zutoo
Vous soulageront
promptement

Pour
LE MAL DE DOS
LE MAL DE REINS
LA VESSIE
LA PROSTATE
LE RHUMATISME
PRENEZ
Les Tablettes KIMO
EN VENTE PARTOUT

Voyez du pays
à Pâques
TARIF SPÉCIAL

DÉPART: de jeudi, 6 avril
jusqu'à 2.00 p.m. lundi, 10 avril
Inclusivement.

RETOUR: départ jusqu'à
minuit, le mardi, 11 avril, 1939.

ALLER et RETOUR
POUR LE PRIX
d'un billet simple
plus un quart.

Profitez de cette
longue fin de semaine pour
visiter vos parents ou vos amis.

M9-658F

J.-L. TURCOTTE, agent du Can. Nat.

203, rue Victoria, Tél. 488

CANADIEN NATIONAL

Le président de la Chambre des Jeunes du Canada préconise l'unité

La Cité et les Chambres de Commerce ont reçu samedi, au Club Salaberry, M. Andy Wishart, président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada et une délégation de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal

Reçu samedi midi au Club Salaberry par la Cité et les Chambres de Commerce, M. Andy Wishart, président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, a déclaré que "le but de cette organisation nationale est d'assurer une plus grande coopération entre les gouvernements les hommes d'affaires et l'industrie du Canada afin de faire disparaître autant que possible l'esprit régionaliste qui empêche l'unité nationale de se réaliser."

M. Arthur Sullivan, vice-président du Club, présida la réception qui réunissait tous les principaux citoyens et les industriels de la cité. On remarquait en effet Son Honneur le Maire J.-A. Larin, MM. les échevins Brisebois et Barrette; MM. Antoine Desmarais, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, Arthur Campbell, Raymond A. Robis, Gérard Boudrias, Jean-G. Péloquin, J. Alfred Bastien de Montréal; MM. W. G. E. Aird, gérant de Montreal Cottons; E. E. Staub, gérant de Valleyfield Silk Mills; E. Walther, gérant de Asten-Hill, Lester McGillis, gérant de la Shawinigan; MM. P. L. Clark, Joseph Lafleur, président de la Chambre de Commerce; Lionel Perron, président de la Chambre Junior; J.-A. MacDonald, Gerry Philbin, Charles Codebecq, docteur Armand Clairmont, Georges André Meloche, docteur O. E. Caza, docteur Aberdeen McCabe, Frédéric Girard, Adélard Monette, Adrien Cholette, Anaclet Laberge, Médard Leduc, Gérard Bélanger, Léo-Georges Perron, Camille Doucet, Léopold Laplante,

Gustave Marchand, Gaston Girard, Rodrigue Leduc, Roger Billette et nombre d'autres.

M. Arthur Sullivan, au nom du Club, souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les invités tandis que Son Honneur le Maire J. A. Larin salua la présence des distingués visiteurs que la Cité de Salaberry de Valleyfield était toujours heureuse de recevoir. MM. Joseph Lafleur et Lionel Perron, respectivement présidents de la Chambre de Commerce Senior et Junior adressèrent également la parole.

M. Andy Wishart

Après avoir remercié la Cité et les Chambres de Commerce de leur cordiale hospitalité, M. Wishart expliqua le but de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada.

"Je viens de visiter tous les Chambres des Jeunes du Canada, de Vancouver à Halifax, dit-il, et je puis affirmer que tous les jeunes canadiens désirent une plus grande coopération entre les gouvernements, les hommes d'affaires et l'industrie du Canada afin de faire disparaître autant que possible l'esprit régionaliste qui empêche l'unité nationale de se réaliser."

"Il faut admettre que le monde est rempli aujourd'hui d'injustices et d'iniquités, que l'on pratique des distinctions sociales impardonnables et des manœuvres politiques inqualifiables."

"Nous brulons tous du même désir, à savoir de mieux travailler pour l'unité et la tolérance parmi les différentes classes de la société pour éliminer les coteries politiques dans notre administration civique."

"Nous ne pouvons mieux servir notre province ou notre municipalité qu'en coopérant ensemble puisque la cité comme la province ne doivent pas être des ennemis mais bien des collaborateurs."

M. Antoine Desmarais, président de la Chambre des Jeunes de Montréal, remercia la Cité et les Chambres de Commerce de leur hospitalité.

M. Arthur Campbell, secrétaire national, adressa quelques mots en français.

Cela fait du bien de pleurer. Quand trop de larmes s'amassent sur le cœur, elles étouffent celui qui ne les répand pas.—Dumas père.

On prohibera l'usage de certains véhicules de livraison

Un avis de motion est présenté au Conseil hier soir ainsi que celui de l'imposition des taxes foncières, de locataires, de vidanges, d'enlèvement de la neige

LES HEURES DU RECORDER

Le Conseil de Salaberry de Valleyfield a tenu, hier soir, son assemblée régulière sous la présidence de Son Honneur le Maire J. A. Larin et a entendu les avis de motion pour deux règlements concernant l'usage de certains véhicules de livraison dans les limites de la juridiction du Conseil et l'imposition des taxes foncières, de locataires, de vidanges, d'enlèvement de la neige et une taxe d'amélioration de la voirie.

Le premier règlement prohiberait l'usage des tricycles ou des bicycles avec remorque pour la livraison dans les limites de la cité tandis que le deuxième corrigerait que toute taxe soit imposée par règlement et non par résolution.

PAS D'AFFICHES!

Au début de l'assemblée, l'attention du Conseil se porta sur une demande de M. Gaspar Major demandant que la cité fasse observer les règlements des affiches ou placards aux différents endroits. Les affiches ne devraient pas être tolérées sur les places publiques car souvent elles distraient l'automobiliste. M. l'échevin Viau a demandé que l'on fasse observer le règlement pour les théâtres. Cette demande fut référée au Comité de la Police.

RECLAMATIONS

La Fanfare de Salaberry de Valleyfield attend du Conseil son octroi de \$300 mais cette question est référée aux finances. Mme Slarina David réclame la somme de \$124 pour les blessures qu'elle s'est infligées sur la rue St-Laurent le 14 décembre 1938 alors qu'elle se brisa le bras gauche et M. Théophile Laniel exige que la cité lui rembourse le surplus de taxes d'affaires, soit un montant de \$100; M. Mendoza Leduc réclame la somme de \$9 pour accident survenu entre l'un de ses automobiles et un charriot de la cité.

Plusieurs marchands ont envoyé leurs soumissions pour la vente des uniformes, des casquettes et des chaussures au département de la police.

L'ENTENTE

M. l'échevin Eustache Langevin a demandé à ses collègues de rendre visite à MM. Larivière & Beauchamp pour le règlement de la question de l'abattoir. M. Langevin est d'avis qu'on devrait s'entendre à l'amiable puisqu'ils sont de bons citoyens qu'on ne doit pas lésiner inutilement dans leurs droits de vivre. Le comité de l'hygiène se rendra chez le plaignant et l'intimé.

MM. Cardinal et Bélanger ont soumis à la cité le montant des réparations à la voiture-patrouille de la cité. C'est un Ford modèle 1936 qui aurait besoin pour \$186 de réparations sans compter le prix des pneus neufs qu'il faudra acheter. Il serait peut-être préférable d'échanger la voiture Ford pour un nouveau modèle, selon certains échevins.

M. LE RECORDER

bien que M. le Recorder se rende à seil que l'orf avertisse M. Legault de sommations et a demandé au Con-la cour aux heures indiquées sur les sièger à 10 heures de l'avant-midi et à deux heures de l'après-midi afin que les gens ne perdent pas leur temps à attendre et souvent en sacrifiant le salaire d'un avant-midi ou d'une journée pour répondre aux désirs de la cour.



ACHETEZ IMMEDIATEMENT VOS

Complets de printemps faits sur mesure

A. A. Cadieux

42, Ste-Cécile

LES CARTES ROUTIERES

Les nouvelles cartes routières de la Province sont sorties des ateliers d'impression et les personnes qui désirent s'en procurer n'ont qu'à s'adresser au Syndicat d'Initiatives Touristiques de Salaberry de Valleyfield.

JOYEUSES PAQUES



NOTRE SPECIALITE

- BISCUITS
- BEURRE
- FROMAGE importé.

Meilleurs souhaits à nos clients et amis.

MAURICE LEDUC

32, rue Nicholson
Tél. 723.



NOUVEAUTES D'AVRIL

Renards argentés la paire, \$40 à \$90.
\$10 comptant, \$1.25 par semaine.

Capelines, jaquettes et boleros de toutes sortes de \$15 à \$25.
\$5 comptant, 75c par semaine.

Martres de roches la paire, \$18 à \$45
\$5 comptant, \$1 par semaine.

Aussi Kolinsky, Fitchs et Ecureuils.

Gérard Guindon
47, rue du Marché
Tél. 552

Le diamant favori des fiancées!



REGISTERED & INSURED
Bluebird DIAMOND RINGS

- A. Bagues de fiançailles à trois diamants \$56.00
- B. Deux diamants avec solitaire..... \$37.50
- C. Bague du dernier style \$50.00



Bagues de fiançailles, Solitaire et Alliance à 3 diamants
LES DEUX POUR \$19.95

P. J. Brodeur

201, Victoria

Tél. 111



TOILETTES DE PAQUES

Mlle Rose Lalonde
invite ses clientes et amies à venir voir ses
NOUVEAUTES D'AVRIL
78-85, rue du Marché

Il ne peut être question de payer les matériaux

Telle est la réponse à la demande de M. l'échevin Hébert qui voulait que les gouvernements assument les frais des matériaux dans les travaux de chômage

LETTRES DE MM. ROGERS ET RAYMOND

Répondant à la demande de M. l'échevin Hébert qui voulait que les gouvernements assument les frais des matériaux qui devront être employés dans les travaux de chômage, M. Maxime Raymond, député fédéral, affirme que le plan Rogers a été établi dans l'intérêt général et qu'il ne peut être question de payer les matériaux puisque le paiement de ces matériaux ne procureront aucun travail aux citoyens de Valleyfield.

De son côté, le Ministre du Travail, l'Honorable N.-L. Rogers déclare dans une lettre adressée au conseil municipal que les améliorations seront basées dans une grande mesure sur la coopération offerte par le gouvernement provincial en rendant disponibles à toutes les municipalités les facilités de ce programme.

Nous reproduisons les textes des deux lettres:

Valleyfield, le 22 mars 1939
Monsieur Charles Codebecq,
Greffier de la Cité de Salaberry de Valleyfield,
Valleyfield

Cher Monsieur Codebecq,
J'ai bien reçu votre lettre ainsi qu'une copie de la résolution adoptée par le Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield, concernant la construction d'un hôpital municipal, pour venir en aide aux indigents.

Je note que dans votre résolution, vous demandez à ce que cette construction soit payée en totalité par une contribution du fédéral et du provincial.

J'ai référé cette demande à qui de droit, et l'on m'informe que le plan Rogers a été établi dans l'intérêt général, et qu'il ne peut être question de payer les matériaux, le paiement de ces matériaux ne procurant aucun travail aux citoyens de Valleyfield.

La seule façon d'exécuter votre projet serait de le soumettre aux autorités provinciales pour considération, lorsque de concert avec les autorités fédérales, nous déterminerons les travaux à être exécutés, en vertu du plan Rogers.

Je reçois également copie de la résolution adoptée par l'Association Médicale du district de Valleyfield. Veuillez me croire, Votre tout dévoué, Maxime Raymond

Corporatisme d'Etat

Conférence de M. Adrien Arcand

M. Adrien Arcand, chef du Parti de l'Unité Nationale, a donné, lundi soir, au Château Salaberry, en présence d'une salle remplie une intéressante conférence sur le Corporatisme d'Etat.

Doué d'une forte personnalité et d'une parole éloquentes appuyées par des connaissances étendues, M. Arcand a fait revivre devant les yeux de ses auditeurs la juiverie des premiers siècles de la chrétienté, les corporations du Moyen Age, la révolution française et les luttes modernes du communisme et du fascisme en présence des démocraties impuissantes.

Au début de sa conférence, M. Arcand précisa que nous assistons aujourd'hui à la lutte du communisme contre le corporatisme et si l'on ne se dépêche pas, dit-il, le communisme nous aura dépassé avant longtemps et je vous assure que les événements qui se préparent auront plus de gravité que les troubles de la Révolution française et de la guerre d'Espagne.

"La démocratie actuelle repose sur les principes de la révolution: Liberté, Egalité et Fraternité. Ce sont des principes païens inspirés par Jean-Jacques Rousseau et les loges maçonniques qui ont produit Voltaire, Diderot et nombre d'autres du même calibre. Ce fut l'époque du rationalisme. Un homme, deux consciences; un homme, deux vies différentes selon qu'elle fut publique ou privée.

"C'est une véritable confusion générale qui règne aujourd'hui et nous vivons dans un laisser-faire qui nous conduira à la ruine. C'est la lutte du libéralisme contre le catholicisme et si nous ne réagissons pas, nous sombrerons.

"Le meilleur remède qui s'offre à nous est le corporatisme d'Etat dont les principes sont empruntés aux corporations du Moyen Age et le Corporatisme va remplacer les démocraties libérales dans le Canada comme dans les autres pays du monde. Ce corporatisme devra être nationaliste puisqu'il n'y a pas moyen de l'appliquer sans l'épuration de la nation. Vous voyez Mussolini! Il a attendu vingt ans pour l'appliquer dans sa forme intégrale et il lui a fallu l'expérience de la guerre d'Ethiopie pour comprendre ce fait fasciste.

"Le Corporatisme au lieu de diviser la nation en section répartit la population en groupe qui représente telle classe de la société: avocat, médecin, tisserand, ouvrier, cultivateur, etc., pour que chaque classe de la société porte ses responsabilités.

N. A. OSTIGUY

VOUS OFFRE

LES
NOUVEAUTES
DU PRINTEMPS

Chapeaux:

BILTMORE
BORSALINO
VIMENET

\$1.50 à \$8.00



CHEMISES

Arrow \$2.00
Lewis \$1.50
Chemises de fantaisie
ou unies.
Faites votre choix.



BAS pour HOMMES
50c, 75c, \$1.00

GRATUITEMENT
nous donnons une paire
de bas par dix paires
achetées.
59c, 69, 75c, 89c et
\$1.00
Chiffon et Crêpe



POUR PAQUES
FAITES RAFRAICHIR VOS COMPLETS
OU
TOILETTES CHEZ
PICHE
NETTOYAGE PARFAIT
PRESSAGE D'EXPERT
PRIX LES PLUS RAISONNABLES

311, Victoria

Tél. 572



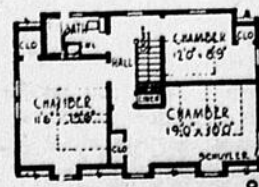
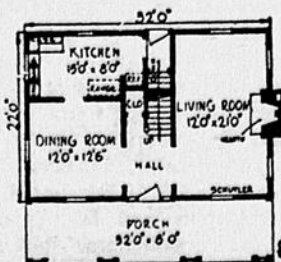
Pour - - - CONSTRUIRE Dandurand & Frères

vous offre ses spécialités

- TOITURE D'AMIANTE
- DONNACONA
- SHEETROCK
- LAINE MINERALE ISOLANTE

Bureau et clos: près N.Y.C.

Tél. 540



La Vie Sportive

On banquette les Braves de Valleyfield

La Chambre de Commerce des Jeunes a donné, jeudi soir dernier, un grand banquet aux Braves de Valleyfield et aux organisateurs du hockey en l'honneur de leur championnat de la Ligue Provinciale Senior

UN AUTRE CHAMPIONNAT, L'AN PROCHAIN!

La Chambre de Commerce des Jeunes a donné jeudi soir dernier, au Château Salaberry, un grand banquet aux joueurs des Braves de Valleyfield et aux organisateurs du hockey local pour le magnifique succès qu'ils ont remporté en décrochant le championnat de la Ligue Provinciale Senior pour l'année 1939.

Un grand nombre de citoyens ont tenu à rendre hommage à nos vaillants porte-couleurs qui ont porté avec brio les couleurs de la Cité de Salaberry de Valleyfield. Aussi remarquait-on à la table d'honneur M. Lionel Perron, président de la Chambre de Commerce des Jeunes qui présidait le banquet, Son Honneur le Maire J. A. Larin, MM. Ulysse Paquin, vice-président de la Ligue Provinciale, Ernest Comte, secrétaire de la Ligue, Archie Wilcox, instructeur des Braves, Emile Perron, gérant, Romuald Théorêt, directeur, Léo-Georges Perron, secrétaire-financier, Georges André Meloche, secrétaire de la Chambre des Jeunes, Gontran Saintonge, vice-président, docteur O.-E. Caza, vice-président de la Ligue Provinciale, docteurs Emile St-Onge, B. Bibaud, Emile Délorne et nombre d'autres.

Ce banquet a obtenu un brillant succès tout à l'honneur de la Chambre des Jeunes qui l'avait organisé. Tous les joueurs, à l'exception de Théo Hamel, assistaient au banquet ainsi que tous les organisateurs du hockey senior.

Plusieurs discours ont été prononcés au cours de ce banquet et nous en donnons un résumé substantiel.

M. LIONEL PERRON

"Un fait de première importance s'est déroulé récemment sous nos yeux pour remplir d'orgueil légitime les admirateurs de notre sport national lorsque les Braves de Valleyfield ont remporté le championnat de la Ligue Provinciale Senior. "Il va s'en dire, messieurs, que toutes les formules de publicité employées chez nous jusqu'ici se trouvent momentanément effacées devant la performance extraordinaire de nos Braves à l'avantage de toute la population.

"Si l'on jette un coup d'oeil sur les dix dernières années dans le domaine des activités du hockey, on constate que la direction de cette organisation fut toujours la même, qu'elle a toujours travaillé avec ténacité et courage pour acquiescer d'année en année plus d'expérience. "Ces messieurs ne se sont jamais découragés et aujourd'hui ils ont réussi à écrire en lettres d'or le nom de Valleyfield dans les records officiels de la Q.A.H.A. en remportant un premier championnat senior.

Deux sportifs accomplis méritent nos félicitations et ce sont MM. Emile et Léo-Georges Perron.

"A M. Delpha Sauvé revient l'honneur d'avoir présidé avec succès l'organisation des Braves de Valleyfield et nous le félicitons d'avoir si bien accompli sa tâche. La coopération du Conseil Municipal mérite également d'être citée dans les circonstances actuelles.

Après avoir lu un télégramme de M. Horace Boivin félicitant la population de leur championnat senior, M. Perron donna lecture d'une lettre de M. Delpha Sauvé, retenu à

Québec par ses nombreuses occupations.

Il félicita tous ceux qui ont contribué au grand succès du hockey pour avoir donné à la population un sport récréatif et à la cité la meilleure publicité.

"La Chambre de Commerce des Jeunes de cette ville n'a pas voulu laisser passer cet événement, dit-il, sans témoigner de concert avec les autres groupes un témoignage de leur appréciation et de leur reconnaissance.

"La Chambre de Commerce des Jeunes n'a jamais cédé le pas et son but est de promouvoir les intérêts de la cité.

M. LE MAIRE LARIN

"En assistant aux joutes du championnat de la ligue provinciale senior, j'ai pensé que les Braves livraient une lutte de toute beauté à des géants du hockey et cela me rappela la lutte de David et Goliath. Nous avons tombé mais qui ne nous dit pas que David triomphera l'an prochain pour amener chez nous le championnat de la Province de Québec en attendant celui du Canada.

Il est évident que nous aurions remporté de plus grands succès contre les Royaux si les arbitres avaient su être impartiaux. Mais le hockey étant maintenant chose du passé, il convient que nous fétions nos vaillants porte-couleurs, les Braves de Valleyfield, pour nous avoir donné le championnat de la Ligue Provinciale.

Je remercie la Chambre de Commerce des Jeunes d'avoir donné ce banquet à nos héros du hockey et aux organisateurs locaux; je remercie les officiers de la Ligue Provinciale, MM. Boivin, Paquin et Comte ainsi que le docteur O.E. Caza et j'espère que nous aurons encore l'an prochain les mêmes dirigeants du hockey et les mêmes porte-couleurs des Braves de Valleyfield.

M. ULYSSE PAQUIN

"Je suis parmi vous, mes amis de Valleyfield, pour rendre un hommage de reconnaissance et de gratitude envers vos officiers qui ont su diriger avec succès les destinées de votre vaillante équipe de hockey les Braves de Valleyfield.

"Il est vrai que vous avez perdu tombés glorieusement plutôt sous les coups des blessures.

"Je félicite la Chambre de Commerce cadette de cette ville pour l'organisation de ce banquet et je dois dire que ces organisations de jeunes font un immense bien dans toute la province.

"Mais vous êtes-vous arrêté déjà au grand rôle que joue le hockey dans le domaine de la publicité d'une ville? Depuis quelques mois, quelques jours, nous avions sur tous les journaux de la province comme du Canada, anglais comme français, le nom de Valleyfield écrit en grosses lettres et les industriels comme les amateurs de hockey n'ont pu s'empêcher de se dire; Valleyfield est certainement une ville d'initiatives.

"Permettez-moi de vous citer un fait! L'an dernier, le club Sherbrooke allait jouer à Hershey et quelques mois plus tard, la ville et les Chambres de Commerce était saisis

(Suite à la page 15)

PRESIDENT



M. LIONEL PERRON, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, a présidé jeudi soir dernier le banquet offert aux Braves de Valleyfield et aux organisateurs du hockey senior.

SON HONNEUR



Le Maire J.-A. LARIN n'a pas manqué de féliciter les Braves de Valleyfield pour l'excellente publicité donnée à notre cité par leur magnifique tenue au cours de la dernière saison.

VICE-PRESIDENT



M. ULYSSE PAQUIN, vice-président de la Ligue Provinciale, représentait, jeudi soir dernier, la Ligue Provinciale Senior en l'absence de M. Horace Boivin. M. Paquin a affirmé que le hockey pouvait être une excellente publicité industrielle.

Les activités des quilleurs

10 Quilles									
SALON GLORIA—					Mme Sauvé 65 80 84 229				
Mme J. Gendron	60	70	60	190	" Gendron ..	106	98	89	293
" M. Leduc ..	105	84	93	282	Lucille	83	124	100	307
" S. Gosselin	81	69	77	227					419 469 469 1357
" L. Lemieux	74	117	111	302	RESTAURANT LEBOEUF—				
" S. Gosselin.	81	69	77	227	Diane	66	95	93	254
	320	340	341	1001	Irene	65	65	83	212
UNION NOAIONAL—					Ida	69	80	64	213
Mlle Gagné	68	105	80	253	Thérèse	78	54	82	214
Mme J. Roy	111	91	85	287	Dummy	65	77	76	218
Mme Léger	75	68	122	265					343 371 397 1111
Mme Gendron ..	81	93	68	242	Grosses Quilles				
	335	357	355	1047	METROPOLITAN LIFE—				
LEDUC & PRIEUR—					A. Fournier	226	150	174	550
Mme R. Leduc ..	106	116	110	332	O. Leduc	157	167	175	499
M. A. Leduc ..	143	83	105	331	E. Montpetit	137	164	157	458
Emi Durocher ..	35	74	89	248	J. Jourdain	153	118	163	494
Eva Lefebvre ..	85	76	75	236	M. Taylor	156	108	117	376
Marg. Vachon ..	88	69	82	239					824 767 786 2377
	507	418	461	1386	A. LANIEL—				
MAISON BILLETTE—					J. Lalonde	141	181	164	491
Yvonne, M.	70	61	83	214	J. F. Laniel	141	154	122	417
Thérèse Vachon	78	90	73	241	A. Lefebvre	92	128	165	385
Juliette B.	53	61	81	195	E. Lecuyer	131	148	182	461
Emilienne R. ..	90	56	83	229	J. Laniel	178	123	121	422
Marthe G. ..	91	88	113	292					683 734 759 2176
	382	356	433	1171	Mixte				
VALLEYFIELD BOWLING—					WOOLWORTH—				
Mme Quenneville	60	65	78	203	A. Leduc	104	126	125	355
" E. Gendron	96	82	84	262	L. Senecal	112	74	108	294
" F. Monette.	107	94	103	304	E. Durocher	87	70	158	315
" P. Paquin ..	70	73	93	236	L. Pepin	107	77	102	286
	333	314	358	1005	M. Tremblay ...	53	73	70	196
RESTAURANT VICTORIA—					J. Lapointe	90	63	100	253
Mme E. Crepin ..	72	101	71	244					553 483 663 1699
" Primeau ..	75	74	63	212	BLACK HORSE—				
" L. Leduc ..	78	79	101	258	Mme G. Crépin ..	96	117	90	303
Dummy	60	65	78	203	A. Joulanne	58	105	96	254
	285	314	313	917	M. Gendron	84	130	98	312
LUCILLE LEDUC—					Mme M. Leduc	105	112	118	335
Irene	96	90	120	306	M. Leduc	108	66	101	275
Jeanne	69	77	76	222	Lucien Aubin ..	57	69	78	204
									508 599 581 1688

ELLE VOUS
"STIMULE"
AU BON MOMENT!

Il attend avec impatience
Avec White Cap de faire
bombance.



BIÈRE
Frontenac
White Cap

Albert Leduc sera gérant du Valleyfield l'hiver prochain

"Battleship Le Duc" qui connut la gloire comme joueur du Canadien et comme gérant du Providence et du Lachine, retournera ainsi à l'endroit où il a appris son hockey

Albert Leduc sera gérant du Valleyfield l'an prochain. Le populaire Albert, qui a connu des succès dans tout ce qu'il a entrepris jusqu'ici, soit dans le hockey ou les affaires, retournera ainsi dans la ville où il a appris son hockey et d'où il est parti pour atteindre la gloire comme joueur de défense du Canadien. Les partisans du Lachine seront certainement peinés de le voir quitter la Cité des Sports. Albert a été nommé représentant d'une brasserie dans le comté de Beauharnois et comme son travail le tiendra dans les environs de Valleyfield, il pilotera le club de l'endroit dans la ligue Provinciale Senior.

SES EXPLOITS

Albert a connu de beaux succès dans le hockey, premièrement comme joueur et ensuite comme gérant. Après avoir fait sensation comme joueur du club de la Banque Canadienne Nationale dans les rangs amateurs de Montréal il y a plusieurs années, il fut un des piliers du club dans ses années les plus glorieuses.

Une de ses plus grande qualité est la combativité. Doué d'un physique imposant, Albert n'épargnait per-

sonne et il jouait avec un entrain remarquable pour le Canadien, ce qui lui mérita le surnom de "Battleship Le Duc."

Après avoir connu une belle carrière avec le Canadien, Albert devint plus tard gérant des Reds de Providence dans la ligue professionnelle mineure. Là il réussit très bien avec le club qu'il avait en main et il est un des hommes les plus responsables du succès de Toe Blake, du Canadien, aujourd'hui. C'est sous lui que Toe commença à se signaler à l'aile gauche.

L'automne dernier, il était nommé gérant des Rapides de Lachine dans la ligue de hockey Provinciale Senior et avec un club à qui on n'accordait pas beaucoup de chance au début de la saison, il réussit à se classer dans les éliminations et à livrer une lutte très contestée avant d'être éliminé par les puissants et redoutables Flyers de Cornwall.

L'hiver prochain, à Valleyfield, son lieu de naissance, Albert continuera certainement à accumuler d'autres succès et à continuer de couvrir de gloire le nom qui sera conservé en lettres d'or dans l'histoire du club Canadien.

Coupe offerte aux quilleurs

M. Maurice Leduc, populaire quilleur de Valleyfield, a remis au propriétaire de la salle de quilles, M. Ernest Gendron, une belle coupe qui sera donnée par tirage à celui ou celle qui aura pris part aux joutes organisées par les équipes de Valleyfield.

Les quilleurs apprendront sans aucun doute avec plaisir cette heureuse nouvelle puisqu'il ne s'agira pas de savoir plus ou moins jouer pour la décrocher.

Dans la deuxième partie, les clubs Bellerive et Lancaster se sont fait une vraie lutte, mais le premier a remporté en blanchissant le Lancaster par le score de 6 à 0.

Le jeu a été très rapide durant toute la joute et fut très peu rude s'il faut en juger que par les deux punitions seulement, infliger pas les arbitres Lucien Leduc et Emile Perron.

Le gardien de buts du club Bellerive, C. Chatel s'est fort distingué dans ses filets, par ses arrêts, qui furent parfois presque impossibles.

R. Joannette et Whitehead furent les étoiles des vainqueurs le premier en scôrant deux points et le deuxième en comptant un point et participant à un autre.

Les arbitres pour ces joutes ont été, Emile Perron et Lucien Leduc.

SOMMAIRE 1ère période

- 1—Bellerive, Whitehead 12.45
- 2—Bellerive, Joannette W. (Lecompte) 15.15
- 3—Bellerive, Joannette R. (Latour) 19.40

Aucune punition.

2ième période

- 4—Bellerive, Amyot (Whitehead) 11.25
- 5—Bellerive, Lecompte 11.30
- 6—Bellerive, Joannette R. (Boyer) 19.07

Pun.: Lebeuf, Brunet.

3ième période

Aucun point. Aucune punition.

Mourir pour son pays n'est pas un triste sort. C'est s'immortaliser par une belle mort. —Corneille.

Une nation n'est pas enfermée entre les quatre murailles du Parlement, et qui n'observe point la rue par les fenêtres de la Chambre ne voit rien.—Jules Claretie.

St-Clet et Bellerive remportent la victoire

Dimanche dernier, à l'Aréna de Valleyfield, a commencé le tournoi Amateur Indépendant des Ligues Junior des comtés, Beauharnois, Huntingdon, Soulanges, Vaudreuil, et Châteauguay.

Le club St-Clet a remporté les honneurs de la première partie en triomphant du club Châteauguay par le score de 8 à 4.

Un raillement de quatre points dans la troisième période leur a donné la victoire.

Quesnel et Lalonde se sont distingués pour les vainqueurs en scôrant chacun deux points et participant à un autre.

Dupont fut l'étoile du Châteauguay en comptant deux points et participant aux deux autres.

Une grande partie de la victoire du St-Clet revient à son gardien de buts, qui a brillé constamment dans ses filets.

Sommaire	
Première période	
1—Châteauguay, Dupont (Messier)	7.15
2—Châteauguay, Hamilton (Dupont)	8.06
3—St-Clet, Quesnel, R., (Quesnel, P.)	12.45
4—St-Clet, Bourbonnais (Pilon)	14.07
5—St-Clet, Lalonde (Quesnel, R.)	14.40
Pun.: Laberge, Bélanger.	
Deuxième période	
6—Châteauguay, Hamilton (Dupont)	17.45
7—St-Clet, Lalonde, E., (R. Lalonde)	18.50
Pun.: Quesnel, R.	
Troisième période	
8—St-Clet, Miron	8.08
9—Châteauguay, Dupont	11.25
10—St-Clet, Bourbonnais, (Quesnel)	16.17
11—St-Clet, Clément	16.30
12—St-Clet, Quesnel, R., (Lalonde)	17.17
Aucune punition.	

"Je me retire avec \$100 par mois! Heureux?... Je pense bien!"



"Je suis tout prêt à jouir de la vie avec un revenu que je ne pourrai perdre... il se peut que je voyage... aille à la pêche... à la chasse... fasse même toutes ces choses-là... Je pourrai dépenser le dernier sou de chaque chèque comme bon me semblera.

"Mes amis se demandent comment il se fait que j'aie les moyens de me retirer à 60 ans... mais presque n'importe qui, gagnant un salaire modéré, peut en faire autant... et ce qui surprend les gens encore plus est que, si je n'avais pas vécu pour jouir de cette rente, la 'Canada Life' aurait versé à ma femme un revenu pour la vie."

Nous serons heureux de discuter un arrangement semblable avec vous.

La Compagnie d'assurance sur la vie
Canada Life
La plus ancienne du Canada

La Compagnie d'assurance "Canada Life", 330 University Ave., Toronto, Ont.
Sans que cela ne m'engage à rien, veuillez me dire comment je puis obtenir un revenu garanti par la Canada Life de \$50 □ \$75 □ \$100 □ par mois à l'âge de 55 □ 60 □ 65 □ ans.
Nom.....
Adresse.....
Je suis né le.....

On banquette les Braves

(Suite de la page 14)
d'un projet pour l'établissement d'une industrie.

"C'est impossible que votre ville n'ait pas de résultats quand nous avons vu des 10,000 personnes au Forum assister à vos joutes de championnat. Voici de la vraie publicité que vous ne pouvez pas acheter nulle part ailleurs.

"Je félicite donc les dirigeants du hockey et les citoyens de Valleyfield de leur championnat et je suis convaincu que vos joueurs remporteront un autre championnat dans un avenir rapproché.

DOCTEUR O.-E. CAZA

Après avoir payé un tribut d'hommage à la Chambre de Commerce des Jeunes, le docteur O.-E. Caza, vice-président de la Ligue Provinciale, affirma que les jeunes méritaient la faveur des aînés et leur encouragement.

taient la faveur des aînés et leur encouragement.

"Les Braves de Valleyfield, continua-t-il, ont bien mérité de notre population depuis les débuts de la saison du hockey jusqu'à la fin. Ils ont bataillé sans relâche pour remporter le championnat de la Ligue Provinciale Senior.

"Nos Braves ont fait connaître à beaucoup d'étrangers le nom de Valleyfield et je crois que cette excellente publicité rapportera beaucoup à la cité. Nous avons fait de grands progrès dans le domaine du sport et nous sommes appelé à en faire d'autres.

"Notre club de hockey comme les organisateurs méritent toutes nos félicitations.

MM. Gerry Philbin, Gontran Saintonge, Archie Wilcox, Emile Perron et Léo-Georges Perron ont également adressé la parole.

MAINTENANT

VENTE

de

Vêtements
BOND

faits sur mesures

Marqués
spécialement à

\$15.75

et plus

LEDUC & PRIEUR

rue Victoria

Valleyfield

La Circulaire Hebdomadaire

... ANNONÇANT CHAQUE SEMAINE ...

LES AUBAINES des MARCHANDS

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD TEL 60

SURVEILLEZ

cette

INNOVATION PUBLICITAIRE

dans la Province de Québec



La Gazette de Valleyfield

est le seul journal français à vous donner

2 ANNONCES

pour le prix d'une seule

{Voir article page 4}

Réception au club Salaberry

(Suite de la 1ère page)

et Jean-C. Péloquin, vice-présidents de la Chambre de Montréal, Joseph Primeau, Joseph Lafleur, président de la Chambre Senior, M. l'échevin Oswald Barrette, J.-Alfred Bastien de Montréal et Aimé Laurion. Dans la photo du bas, on remarque de gauche à droite le docteur Aberdeen McCabe, MM. J.-A.-E. MacDonald, Joseph Lafleur, E.-E. Staub, docteur O.-E.

Caza, Raymond-A. Robic, Jean-G. Péloquin, J.-Alfred Bastien, J.-L. Clark, Gérard Boudrais, Georges-André Meloche, Lester McGillis, E. Walther, W.-G.-E. Aird, MM. les échevins Barrette et Brisebois, Son Honneur le maire Larin, Arthur Sullivan, Andy Wishart, Antoine Desmarais, Arthur Campbell, Lionel Perron, docteur Armand Clairmont et Gerry Philbin.

Un habile homme dans les affaires est instruit, prudent et actif; si l'un de ces trois mérites lui manque, il n'est point habile.

Je le dis avec tristesse, c'est l'erreur fondamentale et le malheur de notre temps, la France en tant que nation ne prie pas.—Chesnelong.

Il n'est pas possible d'aimer en même temps le cabaret et sa propre maison. On ne court pas deux lièvres à la fois.

A PAQUES OFFREZ

Un cadeau qu'on aime toujours recevoir.

Jolis Montres

de \$7.95 à \$65.

Nouveautés assorties
Bagues de \$7.50 à \$100.

T. A. LANIEL

12, Nicholson

Tél. 243

Theatre Bellerive

Samedi, dimanche, lundi,
mardi, les 1-2-3-4 avril
Storm over Bengal

- avec -

Patrick Knowles
Richard Cromwell
Rochelle Hudson

- aussi -

The Strange Case of Dr. Meade

- avec -

Jack Holt

Actualités et sujets courts.

Mercredi, jeudi, les 5 et 6
avril
Les Folies Bergères

- avec -

Maurice Chevalier

- aussi -

Film Anglais

ATTENTION

La direction du Théâtre Bellerive avertit le public qu'il n'y aura pas de cinéma le vendredi Saint. Les portes du théâtre seront fermées toute la journée.

Samedi, dimanche, lundi,
mardi, les 8-9-10-11 avril
Stand Up and Fight

- avec -

Wallace Beery
Robert Taylor

- aussi -

Laurel and Hardy
dans un autre film
COMIQUE
N'OUBLIEZ PAS

Toute personne peut se procurer avec la modique somme de 10c un morceau d'un magnifique nécessaire de toilette.